



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEURE ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE SAAD DAHLAB BLIDA -01-

INSTITUT D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME

Mémoire de Master

OPTION : Architecture en Zone Urbaine Littorale

A.Z.U.L

Enseignant porteur de Master : Dr. ICHBOUBEN Y.

**TITRE : RENOUVELLEMENT URBAIN
DURABLE EN ZONE LITTORALE**

Présenté par :

BOUFELAH ABDELDJALIL

BEN BRIH ABDEL MOUMEN

Encadrée par :

Mme ABDELMOULA

Année universitaire : 2016/2017.

Remerciements

On remercie d'abord le bon Dieu qui nous a orientés vers le chemin du savoir et les portes de la science.

On tient à remercier vivement tous ceux qui nous ont aidés dans l'élaboration ce mémoire ; on pense particulièrement à :

Mme ABDELMOULA notre encadreur, ainsi qu'à **Mr ICHEBOUBENE.Y** pour leur écoute attentive et précieux conseils qui nous ont aidé à nous orienter et à nous améliorer durant ces deux années.

Aux membres du jury qui ont acceptés de valider notre travail.

Ainsi qu'à tous nos professeurs tout au long de notre cycle de Master 2 au niveau de l'institut d'architecture et d'urbanisme.

Enfin nous remercions toute personne qui nous a aidé de près ou de loin à la réalisation de ce mémoire.

A toutes ces personnes, on leurs dis merci infiniment.

Dédicace :

Je dédie ce modeste travail

A l'homme de ma vie, mon exemple éternel, mon soutien moral et source de joie et de bonheur, celui qui s'est toujours sacrifié pour me voir réussir que dieu lui procure bonne santé et longue vie ;

MON PERE que j'aime.

A la lumière de mes jours, la source de mes efforts, la flamme de mon cœur, ma vie et mon bonheur ; qui a œuvré pour ma réussite, par son amour, son soutien, tous les sacrifices consentis et ses précieux conseils, pour toute son assistance et sa présence dans ma vie ; **MAMAN** que j'adore

A ma sœur **KAOUTAR** merci pour votre soutien moral et votre présence pour moi je vous adore

A mon cher binôme et mon meilleur ami **ABDELDJALIL** ; et toute sa famille merci pour tout ; que dieu t'accorde plein de réussite et succès

A mes tantes, cousins et cousines ; et toute ma famille

A mes chères ami(e)s qui m'ont aidés de près et de loin et m'ont soutenus depuis toujours, et a tous les membres de mon groupe
Mes dédicaces s'adressent également avec une profonde gratitude à tous mes professeurs durant mon cursus.

ABD EL MOUMEN

Dédicace :

Tout d'abord, je tiens à remercier « ALLAH » le tout puissant de m'avoir donné la foi, le courage et la patience pour continuer mon parcours.

J'ai l'immense plaisir de dédier ce travail à:
Ceux que j'adore le plus au monde mes chers et affectueux PARENTS qui m'ont encouragé et m'ont toujours poussé sur le chemin de la réussite.

Merci **Maman** pour ton écoute, ton soutien, ton amour inconditionnels, sans toi, il m'aurait été difficile d'atteindre ce stade, ce travail te doit énormément et moi encore davantage.

Merci **papa** pour ta présence et ton soutien.
Qu'Allah les garde et les protège.

A mes chers frères **MAROUANE** et **ISLAM** ainsi tous les membres de ma famille spécialement ma tante **RACHIDA** à qui je dédie ce travail

Une spéciale dédicace à mon très cher **IMAD**
Je remercie également tous mes ami(e)s, mes camarades étudiant(e)s que je n'ai pu citer et tous ceux qui, de près ou de loin ont contribué à l'élaboration de ce travail.

ABD EL DJALIL

Introduction générale

SOMMAIRE

Introduction générale

I) Présentation de l'atelier A.Z.U.L	1
II) Objectifs de recherche :	2
III) Choix et motivation de l'option AZUL	2

1.

Etat de connaissance

I) Le littoral :	3
1) DEFINITION DU LITTORAL :	3
2) Formes du littoral :	3
II) LA VILLE LITTORALE :	4
III) Les particularités des villes littorales :	4
1) Particularités sociales :	4
(A) Mode de vie :	4
(B) Comportement :	5
(C) Aspiration :	5
2) Particularités économiques	6
(A) Activités portuaires :	6
(B) Activités touristique :	7
(C) Activités agricole :	7
3) Particularités climatiques :	7
(A) Ensoleillement :	8
(B) Pluie et humidité :	9
(C) Les vents :	11
(D) les changements climatiques :	12
4) Particularités physiques :	14
(A) Classification des différents types de cote :	14
(B) Impact sur l'architecture :	15
5) Particularités urbanistique des villes littorales	16
(A) Les formes de développements urbains de la ville littoral :	16

6)	Particularités architecturales des villes littorales.....	19
	(A) La forme du bâtiment :.....	19
	(B) Orientation du bâtiment :	20
	(C) Ouvertures :.....	20
	(D) Matériaux de construction :	21
IV)	Cas de la ville littorale algérienne:	22
1)	Particularités des villes littorales algériennes :.....	22
	(A) Sur le plan naturel :	22
	(B) Sur le plan social :.....	22
	(C) Sur le plan économique :.....	22
	(D) Sur le plan architectural et urbanistique :.....	23
	(E) Sur le plan juridique :	23
V)	Conclusion :.....	25
VI)	Problématique :.....	25

Thématique spécifique

I)	Introduction	26
1)	Hypothèse :	26
2)	QUESTIONNEMENTS :	26
3)	Objectifs :	26
II)	Etudes des concepts :.....	27
1)	Les villes concernées :	27
2)	Renouvellement urbain :.....	27
3)	Développement durable :	27
	A) Définition du développement durable :.....	27
	B) Développement durable et architecture :	28
4)	Les grandes lignes du renouvellement urbain durable :.....	29
	A) La mixité fonctionnelle :.....	29
	B) Croissance urbaine :.....	31
	C) Les modes de déplacement :.....	33
	D) Typologie Architecturale :	36
	E) Eco-réflexion :	37
III)	Expérience étrangère : Renouvellement de Marseille.....	39
1)	Présentation du site :	40
2)	Préoccupations :.....	41
3)	Travaux :.....	42
	A) Début des travaux :	42

B) Schéma d'action :.....	42
C) Travaux réalisés :.....	43
D) Travaux futurs :	43
4) Nouveaux visage des Flamants :	44
5) Constat :	45
IV) Conclusion :.....	46

ETAT DE CONNAISSANCE

3. THEMATIQUE SPECIFIQUE

Annexe

Introduction générale

FIGURE 1 : LITTORAL HAVADANE, ISTANBUL	5
FIGURE 2 : LA BAIE D'ALGER EN 1825	6

Etat de connaissance

FIGURE 1 : BANDE DE TERRE (LITTORAL) COMPRISE ENTRE LA MER ET L'ARRIERE-PAYS	5
FIGURE 2 : FRONT DE MER BARCELONE, ESPAGNE	6
FIGURE 3 : PLAGE RIO DE JANEIRO BRESIL	6
FIGURE 4 : MAISON A PATIO (CASBAH), ALGER ALGERIE	7
FIGURE 5 : TERRASSE DONNANT SUR LA MER	7
FIGURE 6 : CABINE DE PECHEUR TENES ALGERIE	7
FIGURE 7 : PORT DE MONACO	7
FIGURE 8 : PLACE SAINTE EUGENIE BIARRITZ FRANCE	8
FIGURE 9 : FRONT DE MER BARCELONE, ESPAGNE	8
FIGURE 10 : PORT DE LORIENT	8
FIGURE 11 : PORT COMMERCIALE	8
FIGURE 12 : PORT DE PLAISANCE VILAMEURA	8
FIGURE 13 : PORT DE PECHE	8
FIGURE 14 : CENTRE THALASSO THERAPIE, COMPLEXE LES ANDALOUSE, BASTIO 23, JARDIN D'ESSAI9	
FIGURE 15 : CARTE DES CLIMATS MONDIAUX	10
FIGURE 16 : FONTE DES GLACES POLE NORD	10
FIGURE 17 : CHANGEMENT DE COULEURS DES PAROIS (MADRASA BURUCIYE TURQUIE)10	
FIGURE 18 : EROSION BOULOUGHINE ALGER	10
FIGURE 19 : CONSTRUCTION OPTIMISE POUR PROFITER DE L'ENSOLEILLEMENT	11
FIGURE 20 : VERRE DE FAIBLE EMISSIVITE	11
FIGURE 21 : BRISES SOLEIL	11
FIGURE 22 : SYSTEME DE RECUPERATION DES EAUX DE PLUIE	12
FIGURE 23 : DIFFERENTS TYPES D'INFILTRATIONS EVENTUELLES DANS UNE CONSTRUCTION	13
FIGURE 24 DIFFERENTS EFFETS D'OBSTACLE SUR LE VENT	13
FIGURE 25 : EOLIENNE	14
FIGURE 26 : TECHNIQUE DE PRODUCTION D'ENERGIE	14
FIGURE 27 : BARRIERE BRISE VENT NATURELLE	14
FIGURE 28 : CABLE DE RETENUE	14
FIGURE 29 : SUBMERSION MARINE A JOHANNA	15
FIGURE 30 : LA PLAGE DE LACANAU RONGEE PAR L'OCEAN	15
FIGURE 31 : TSUNAMI AU JAPON	16
FIGURE 32 : FONTE DES GLACES POLE NORD	16
FIGURE 33 : LES FALAISES ILE FERNANDO DE NORONHA- BRESIL	16
FIGURE 34 : <i>BREST FRANCE</i>	16
FIGURE 35 <i>PLAGE DE GALETS COTE ESTONIE</i>	16
FIGURE 36 : <i>WHITEHAVEN-BEACH- AUSTRALIE</i>	16
FIGURE 37 : SCHEMA MONTRE L'EROSION DES FALAISES	17
FIGURE 38 : LA DIGUE PROTEGEANT LA BASSE VALLEE DE L'HYERES CONTRE LES INCURSIONS MARINES A ETE DETRUIE UNE FOIS PAR LA TEMPETE	17
FIGURE 39 : À OSLO, L'EAU ET LES FJORDS SONT OMNIPRESENTS, ILS FAÇONNENT LE PAYSAGE URBAIN. LE NOUVEAU PROJET DE L'OPERA D'OSLO TENDE A RELIER NATURE ET ARCHITECTURE POUR NE FAIRE QU'UN.	18
FIGURE 40 : DEVELOPPEMENT PARALLELE DE LA VILLE D'EL HAMMAMET TUNIS	19
FIGURE 41 : SCHEMA MONTRE LA FAÇADE URBAINE D'UNE VILLE QUI SE DEVELOPPE PARALLELEMENT A LA MER	19
FIGURE 42 : PERCES VERS LA MER ANNABA ALGERIE	19
FIGURE 43 : TERRASSE DONNE VERS LA MER MONACO	19

FIGURE 44 : FRONT DE MER ANNABA ALGERIE	19
FIGURE 45 : DEVELOPPEMENT PERPENDICULAIRE D'UNE VILLE ITALIENNE	19
FIGURE 46 : SCHEMA MONTRE LA FAÇADE URBAINE D'UNE VILLE QUI SE DEVELOPPE PERPENDICULAIREMENT A LA MER	19
FIGURE 47 : PERCEE VERS LA MER CASBAH, ALGER	20
FIGURE 48 : TERRASSES QUI DONNE VERS LA MER CASBAH, ALGER	20
FIGURE 49: SCHEMA MONTRE LE DEVELOPPEMENT TOUS DIRECTIONNELLE DES VILLES	20
FIGURE 50 : LE DEVELOPPEMENT ALEATOIRE DE LA VILLE DE ZERALDA, ALGERIE	20
FIGURE 51 : METAPHORE D'UNE VAGUE (HOTEL DUBAÏ	21
FIGURE 52 : SKETCH SUR L'OPERA DE SYDNEY	21
FIGURE 53 : LA GRANDE MOTTE MONTPELIER	21
FIGURE 54 : SIDI BOUSAID TUNIS	21
FIGURE 55 : ILLUSTRATION D'UNE TOUR ROTATIVE	22
FIGURE 56 : SKETCH BURJ AL ARABE DUBAI	22
FIGURE 57 : MAISON CONTEMPORAINE (FASCINAI, SUISSE)	22
FIGURE 58 : OPERA DE SYDNEY, AUSTRALIE	22
FIGURE 59 : INSTITUT DU MONDE ARABE PARIS, FRANCE	22
FIGURE 60 : TERRASSE DONNANT SUR LA MER	23
FIGURE 61 : BALCON URBAIN BOULEVARD CHE GUEVARA ALGER	23
FIGURE 62 : SIDI BOUSAID, TUNIS	23
FIGURE 63 : SANTORIN, GRECE	23
FIGURE 64 : CARTE QUI MONTRE LE LITTORAL ALGERIEN	24
FIGURE 65 : PLAGE ROUGE JIJEL	24
FIGURE 66 : VUE PANORAMIQUE D'ALGER	24
FIGURE 67 : AADL BLIDA	25
FIGURE 68 : AADL BAB ZEWAR ALGER	25

Thématique spécifique

FIGURE 1: SCHEMAS DE RENOUVELLEMENT URBAIN	4
FIGURE 2: OPERATION DE DEMOLITION A SAINT-LOUIS, USA	5
FIGURE 3: SCHEMAS DU DEVELOPPEMENT DURABLE	6
FIGURE 4: INTRONISATION DE LA MIXITE FONCTIONNELLE AU SEIN D'UN BATIMENT.	7
FIGURE 5 : MIXITE FONCTIONNELLE, ITALIE	7
FIGURE 6: MIXITE URBAINE, BEELDEN, HAMBOURG	7
FIGURE 7 : ILLUSTRATION D'UNE TENTATIVE DE CROISSANCE INTERNE, SAINT QUENTIN EN YVELINES, PARIS	8
FIGURE 8: SCHEMAS DE CROISSANCE EXTERNE	8
FIGURE 9 : SCHEMAS MONTRANT UN NON-RESPECT DES ECOSYSTEMES	9
FIGURE 10 : DESTRUCTION DES ECOSYSTEMES PAR LA CREATION EXCESSIVE DES VOIES, MANHATTAN, USA	9
FIGURE 11 : ILLUSTRATION D'UNE ZONE TAMPON BIEN ENTRETENU	9
FIGURE 12 : EXEMPLE DE RENOVATION D'UN BATIMENT (AJOUT D'UN ETAGE), BOULOGNE BILLANCOURT, PARIS	10
FIGURE 13 : EXEMPLE DE CROISSANCE INTERNE (VERTICALE), MONTREAL, CANADA	10
FIGURE 14 : TRAMWAY URBAIN, CASABLANCA, MAROC	11
FIGURE 15 : DIVERSIFICATION DES MODES DE DEPLACEMENT, AMSTERDAM, PAYS BAS	11
FIGURE 16 : PARKING A VELOS, AMSTERDAM, PAYS BAS	11
FIGURE 17 : PROCES FACTICE UTILISE DANS LES OPERATIONS DE RESTRUCTURATION DES VOIRIES, PARIS	12
FIGURE 18 : SCHEMAS DE FAÇADE MIXTE (HABITATION, COMMERCE)	12
FIGURE 19 : L'EAU COMME VOIE DE CIRCULATION, VENISE, ITALIE	13
FIGURE 20 : CONCENTRATION DES FLUX DANS LES ESPACES PUBLICS, LES RAMBLAS, BARCELONE	13

FIGURE 21 : HABITAT INTERMEDIAIRE; UTILISATION DE COULEURS TRANSPARENTES ET MATERIAUX LEGERS, VIVES, VITRY SUR SEINE, PARIS	FIGURE 22 : FAÇADE	14
FIGURE 23 : STATION D'EPURATION DES EAUX USEES, LES CALANQUES, MARSEILLE		15
FIGURE 24 : GESTION DES EAUX PLUVIALES, ISLANDS BRYGGE, COPENHAGUE		15
FIGURE 25 : CONCERTATION PUBLIQUE, ANGLETERRE		15
FIGURE 26 : LA GRANDE MOTTE, EXEMPLE D'INTEGRATION URBAINE, MONTPELLIER HERAULT		15
FIGURE 27 : INTEGRATION DES TOITURES VEGETALES, MONTE-CARLO, FRANCE		15
FIGURE 28 : PREMIER GRAND ENSEMBLE FRANÇAIS A SARCELLES, VAL D'OISE		16
FIGURE 29 : PORTE DE MARSEILLE		16
FIGURE 30 : QUARTIER DES FLAMANTS, MARSEILLE		17
FIGURE 31 : CARTE DE LOCALISATION DES QUARTIERS CONCERNES PAR LA RENOVATION		17
FIGURE 32 : VUE AERIENNE DES FLAMANTS EN 1990		18
FIGURE 33 : DES TOURS A L'ALLURE DE NID GUEPES, ILLUSTRANT LE BESOIN URGENT DE LOGER LES GENS AU COURS DES ANNEES 1970.		18
FIGURE 34 : UN BATIMENT RENOVE EN 1990 (AJOUT DE BALCONS), RESULTAT PEU VISIBLE, DU AU MANQUE DE MOYENS EN CES TEMPS LA		18
FIGURE 35 : VUE SUR L'UNE DES CITES DES FLAMANTS, BEAUCOUP DE BARRES SONT VISIBLES.		18
FIGURE 36 : SCHEMAS DE PRINCIPES 1		19
FIGURE 37 : SCHEMAS DE PRINCIPES 2		19
FIGURE 38 : SCHEMAS DE PRINCIPES 3		20
FIGURE 39 : SCHEMAS DE PRINCIPES 4		20
FIGURE 40 : LA PLACE CENTRALE DES FLAMANTS AU CŒUR D'ILOT		21
FIGURE 41 : CENTRE SOCIAL		21
FIGURE 42 : CONTRASTE CLAIR ENTRE LES IMMEUBLES RECONSTRUITS – DANS LE BAS DU QUARTIER – ET LES BARRES QUI SONT EN PROJET DE RENOVATION (TEXTURES, GABARITS, ESPACES PUBLICS)		21
FIGURE 43 : UNE RUE AUX FAÇADES COLOREES ET AU TROTTOIR AERE AVEC UN HABITAT EN ADEQUATION AVEC SON ENVIRONNEMENT ET PLUS A L'ECHELLE HUMAINE.		21
FIGURE 44 : NOUVELLE FAÇADE POUR LES BATIMENTS REHABILITES, TEL QUE L'ENVOI DANS CETTE IMAGE, AVEC LE CHANGEMENT DE TEXTURES AINSI QUE L'AJOUT DE BALCONS, ET AUSSI L'INTEGRATION DU COMMERCE AUX RDC		21
FIGURE 45 : SCHEMAS DE RENOUVELLEMENT URBAIN DURABLE		22

I) PRESENTATION DE L'ATELIER A.Z.U.I

Cette spécialité vise à étudier la ville littorale comme un cas à part, ainsi le rapport site/projet y est beaucoup plus déterminant et prend clairement le dessus sur le projet en lui-même, cela ne veut pas dire que le projet est négligé, au contraire pour aboutir à un projet cohérent, il est important de prendre en considération les caractéristiques particulières d'un site donné dans la manière de penser, de produire, et d'organiser les modes de vies.



Figure 1 : Littoral, Havadane, Istanbul

Plus que tout autre territoire sans doute, le littoral est une ressource limitée, ce qui rend absolument nécessaire d'avoir en permanence une vision d'anticipation sur le long terme. Chaque zone urbaine a des particularités propres à elle, et c'est encore plus vrai dans les zones littorales et ce au regard de la sensibilité de leur emplacement, de leur impact sur le développement d'un pays tant sur le plan social et économique, que sur le développement urbain et architectural, sans oublier les flux important d'habitants qu'elles génèrent et accueillent.

Au vu des enjeux environnementaux et l'avènement de nouveaux modes de développement avec tout ce que ça comporte comme principes et termes (durabilité, multifonctionnalité, éco-quartiers, environnement, autonomie.. etc.) en plus des grandes avancées technologiques de notre époque, il est nécessaire de penser l'urbanisme et l'architecture de la ville littoral d'un œil particulier sur tous les plans et échelles afin d'en tirer une rentabilité optimale et garantir un développement sain et stable.

De tout temps la ville littorale algérienne a été un véritable laboratoire en matière d'innovation urbaine et architecturale, durant des siècles plusieurs civilisations se sont succédé sur le sol algérien. Des comptoirs phéniciens jusqu'à l'urbanisme français en passant par le Cardo romain et les ottomans chaque civilisation a apporté son lot de principes, de ce fait le citoyen algérien n'a jamais réellement eu le temps d'imposer son empreinte sur son environnement.



Figure 2 : La baie d'Alger en 1825

Après l'indépendance, l'Algérie est rentrée dans une période de développement précipité et anarchique dans tous les secteurs y compris l'urbanisme et l'architecture (urbanisme d'urgence) se caractérisant par :

- L'apparition de nouvelles extensions urbaines non réfléchis
- Dégradation du paysage bâti en raison du manque d'entretien
- Absence de réelle politique de gestion des infrastructures
- l'empiètement sur les terrains agricoles et les corridors naturels

A partir de notre étude nous allons donc tenter d'identifier et d'agir sur les facteurs qui ont le plus influencé l'évolution de la ville littorale algérienne et qui ont mené à la dégradation de son paysage bâti et des modes de vies qu'elle abrite.

II) OBJECTIFS DE RECHERCHE :

- Identifier et agir sur les facteurs et leviers qui influencent le développement urbain et architectural en zone littoral.
- Analyser et comprendre ce qu'est une ville littorale en termes de production urbaine et architecturale.
- Relever les problèmes que vivent les villes littorales d'aujourd'hui.
- Agir dans une démarche de développement durable afin de garantir un développement optimal et saint des espaces littoraux et réconcilier la ville avec son environnement en accentuant la relation SITE/PROJET dans la façon de penser nos modes de vies.
- Redonner aux villes littorales leur véritable image architecturale et urbaine ainsi que la vie dont elles jouissaient autre fois.

III) Choix et motivation de l'option AZUL

Avec 1200 km de cote, le littoral algérien a été depuis l'antiquité l'espace le plus sollicité, son climat et sa géographie, notamment l'ouverture sur le bassin méditerranéen, ont favorisé son corollaire à l'urbanisation, 65% de la population soit plus de 15 million d'habitant, représentent les deux tiers de la population totale, sont concentrés au nord, en forte proportion dans des grandes villes, sur a peine 4% de territoire national, c'est le cas des grandes villes côtières (Alger, Oran, Annaba, Skikda, Mostaganem, Bejaia). L'urbanisation du littoral doit susciter beaucoup de question au travers de différentes problématiques.

Parmi les différentes options proposées pour les étudiants de 5eme année, notre choix est porté sur « L'ARCHITECTURE EN ZONE URBAINE LITTORALE » à travers laquelle nous apprenons à évaluer rapidement une situation urbain littorale donnée à travers les indices et des paramètres de mesure des données d'analyse.

Etat de connaissance

I) Le littoral :

1) DEFINITION DU LITTORAL :

C'est la bande de terre ou la zone comprise entre une étendue maritime et le continent, ou l'arrière-pays. Son étendue est variable, il peut s'étendre de quelques dizaines de mètres à plusieurs kilomètres de part et d'autre de la limite Terre/eau. Espace limité, convoité, attractif, propice aux différents flux (échanges commerciaux, déplacements...), il accueille actuellement la majorité de l'humanité.



Figure 1 : bande de terre (littoral) comprise entre la mer et l'arrière-pays

2) Formes du littoral :

Dunes, falaises, plages, estuaires, côtes rocheuses, marais, lagunes, vasières, baies, pointes, presqu'île, rade, rias, abers... sont autant de termes désignant les multiples paysages et milieu naturels qui constituent le littoral. La diversité de formes du continent (estuaires, côtes sableuses, côtes rocheuses, reliefs plus ou moins accentués...) et la diversité des conditions maritimes (température, vents, houle, intensité des marées...) créent une multitude d'interactions qui forment des écosystèmes et des paysages à la fois riches et fragiles.

II) La ville littorale :

Elle présente à travers son emplacement spécifique (point de contact terre et mer), des particularités climatiques, économiques, sociales, architecturales et urbanistiques qu'on ne trouve pas dans d'autres villes intérieures, le rapport entre le site et la ville est plus complexe et influe sur la production urbaine et architecturale.

- L'organisation interne des agglomérations est différente d'une ville à une autre, en fonction du climat et de la situation géographique et hydrographique. Nombreuses études ont montré que les régions littorales ont été de tout temps les plus convoitées tant pour le développement d'activités purement touristiques que pour d'autres activités économiques.
- Elles étaient qualifiées de laboratoires d'innovations en matière d'architecture et d'urbanisme.



Figure 2 : front de mer Barcelone, Espagne



Figure 3 : plage rio de Janeiro Brésil

III) Les particularités des villes littorales :

1) Particularités sociales :

Une grande partie de la population mondiale vit près des côtes. Les territoires urbanisés couvrent 13,1 % de la surface des communes littorales en 2000, cette part monte à plus de 27 % à moins de 500 mètres de la mer et décroît au fur et à mesure que l'on s'éloigne des rivages.

Une grande part de la population mondiale vit près des côtes, afin de tirer profit des ressources marines et pour participer au commerce international.

En effet la présence de la mer stimule l'économie ce qui explique le développement urbain des littoraux et l'attrait qu'il exerce sur la population.

(A) Mode de vie :

C'est la façon dont une personne ou un groupe vit.

Les habitants du littoral sont des gens ouverts décontractés, insoucians et aventuriers, aimant vivre en plein air (Le climat est à l'origine)

- L'impact de mode de vie sur l'architecture et l'organisation du bâti :

La relation entre ce type de comportement et la configuration physique est immédiate, et se manifeste par la maison à patio, les maisons avec perrons et les terrasses, suivant les traditions et religions de chaque région.



Figure 5 : terrasse donnant sur la mer



Figure 4 : Maison a patio (casbah), Alger Algérie

(B) Comportement :

Les comportements des habitants du littoral se distinguent par une sociabilité appréciable et une hospitalité distincte avec le touriste, car le tourisme est la source de revenu principale. De plus ils sont serviables, et passionnés par la mer.

- Impact de comportement sur l'architecture et l'organisation du bâti :

La polyvalence de l'espace favorise l'appropriation et la familiarisation des lieux. Dans les petites villes, on remarque une absence d'auberges et d'hôtel, car il y a un autre type de tourisme qui est le tourisme chez l'habitant. Présence de ports et de cabanes



Figure 6 : Cabine de pêcheur Ténès Algérie



Figure 7 : port de Monaco

de pêcheurs

(C) Aspiration :

Désir constant d'être en face de la mer.

Penchant pour le regroupement : les habitants aiment se réunir

- Impact d'aspiration sur l'architecture et l'organisation du bâti :

Les villes du littoral se développent généralement parallèlement à la mer avec des échappées visuelles vers la mer. Terrasses vers la mer et front de mer (lieux de rencontre et d'échange culturel).



Figure 8 : Place sainte Eugénie Biarritz France



Figure 9 : front de mer Barcelone, Espagne

2) Particularités économiques

Les activités économiques d'une ville ont toujours été le baromètre du développement de celle-ci, surtout dans les villes littorales où ces activités ont un impact dans tout développement de la ville dans différents domaines.

(A) Activités portuaires :

-Activité de pêche: cette activité peut accentuer l'image touristique de certaines villes littorales; et peut avoir un impact sur le plan architectural et urbanistique. En plus des espaces aménagés pour l'activité de pêche, des espaces de loisirs et de distraction sont également aménagés

-activité de plaisance: son impact est d'engendrer un paysage composé d'infrastructures de plaisance, de loisirs et de distractions.

-activités de commerce et d'industrie : leur impact est de donner forme à un paysage sur le plan architectural et urbanistique beaucoup plus commercial qu'industriel, composé de bâtiments commerciaux et d'aires de stockage (entrepôts, etc.).

Remarque : on peut avoir les différentes activités ensemble (port de pêche de plaisance et commerce...)



Figure 13 : port de pêche Tighzirt



Figure 12 : port de plaisance Vilameura



Figure 11 : port commerciale Bejaia



Figure 10 : port de Lorient

(B) Activités touristique :

Rattaché aux loisirs et à la santé, le tourisme englobe désormais également l'ensemble des activités économiques auxquelles la personne fait appel lors d'un déplacement inhabituel (transports, hôtels, restaurants, etc.) Les principaux types de tourisme que connaît la ville littorale sont : Tourisme de santé, tourisme balnéaire, tourisme culturel, tourisme vert



Figure 14 : centre thalasso thérapie, complexe les andalouse, bastio 23, jardin d'essai

(Figure 14)

(C) Activités agricole :

L'agriculture est un processus par lequel les hommes aménagent leurs écosystèmes pour satisfaire les besoins de leurs sociétés (économique entre autres). Les villes littorales se développent généralement près de leur trait de côte, et leur extension se fait en empiétant sur les terres agricoles, ainsi les terres agricoles dirigent la croissance des villes.

L'agriculture est considérée comme un obstacle, elle crée des coupures dans l'urbanisation, elle permet même d'orienter l'urbanisation des cotes dans certaines villes

3) Particularités climatiques :

Le climat méditerranéen est un type de climat tempéré, qui se caractérise par des étés chauds et secs et des hivers doux et humides. Le terme de « méditerranéen » s'explique par sa présence caractéristique autour de la mer Méditerranée, mais d'autres régions du monde possèdent les mêmes conditions climatiques. Les bâtiments méditerranéens sont soumis à des contraintes climatiques fortes telles qu'un ensoleillement intense, pluies capricieuses ou vents violents qui défavorisent certains matériaux et nécessite des précautions et des techniques à prendre en considération dans la construction l'organisation du bâti et l'urbanisation

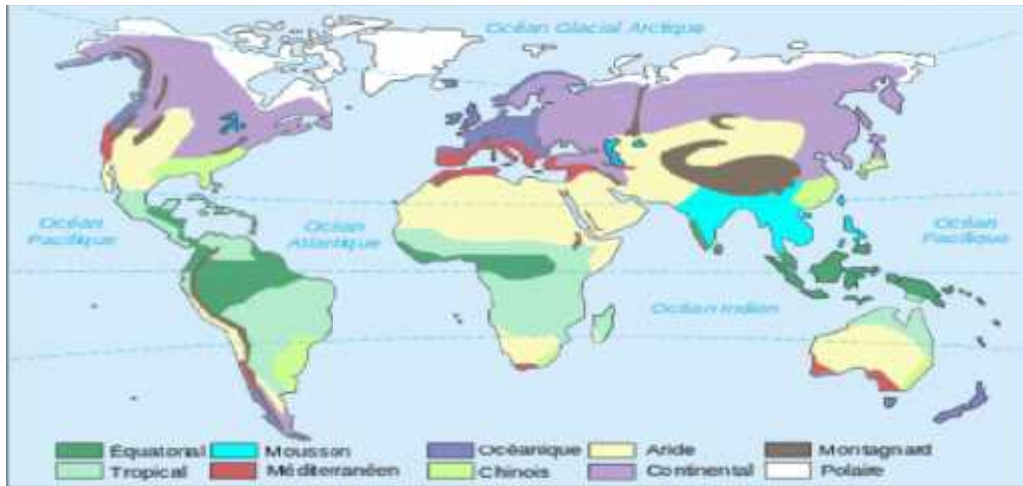


Figure 15 : carte des climats mondiaux

- **Comment s'en protéger et comment en profiter ?**

Pour répondre à cette question nous allons procéder à une analyse des différents éléments climatiques qui sont :

L'ensoleillement.

La pluie et l'humidité.

Les vents.

Le changement climatique



Figure 16 : fonte des glaces pôle nord



Figure 17 : changement de couleurs des parois (madrasa buruciye Turquie)



Figure 18 : érosion Bouloughine Alger

(A) Ensoleillement

Nous avons procédé à l'étude de l'ensoleillement, car il présente un élément important à exploiter en saison estivale.

Les régions bordant la Méditerranée sont caractérisées par un ensoleillement nettement plus important que ceux des autres régions. Ce qui a des effets nocifs sur le bâti, tels que le changement de couleur des matériaux

- **Comment profiter du soleil ?**

Plusieurs techniques nous permettent aujourd'hui de profiter du soleil, parmi les plus utilisées:

- Utilisation d'une architecture adéquate
- Architecture et orientation.
- Architecture et ouvertures
- Intégration d'éléments architecturaux solaires
- panneaux solaires énergie
- capteurs solaires lumière naturelle
- système de chauffage confort et bien-être

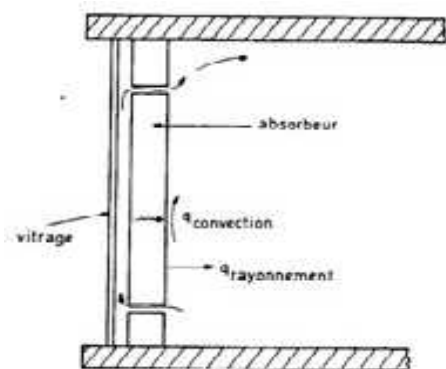


Figure 19 : construction optimisé pour profiter de l'ensoleillement

- **Comment se protéger du soleil ?**

Pour nous protéger du soleil, nous avons :

- Des formes architecturales : l'auvent/le flanc/le vis-à-vis/la loggia/le patio
- Les brises soleil : élément de construction qui sert à faire de l'ombre, en été, et à permettre aux rayons solaires de pénétrer dans l'immeuble en hiver.
- Verre de faible émissivité : Il garantit une isolation thermique renforcée pour les doubles vitrages.

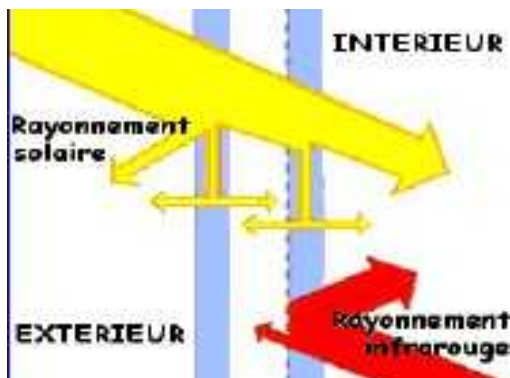


Figure 20 : verre de faible émissivité



Figure 21 : brises soleil

(B) Pluie et humidité

En méditerranée, les pluies irrégulières sont enregistrées essentiellement en hiver sous forme d'averses violentes et de pluies torrentielles de courtes durées responsables de l'existence d'un climat irrégulier à grand pouvoir érosif.

L'humidité est présente en permanence dans l'atmosphère, les rayons du soleil réchauffent la surface de la Terre et provoquent l'évaporation de l'eau des océans, c'est pour cette raison que le taux d'humidité est élevé dans les zones côtières. Ce qui cause la détérioration des matériaux de construction, la diminution de la résistance mécanique de la maçonnerie, la corrosion des métaux, la détérioration des bois de charpente, Risque de gel et d'éclatement des matériaux poreux gorgés d'eau...

- **Comment profiter de la pluie ?**

Récupération L'eau de pluie qui tombe sur la toiture est récupérée dans une cuve et séparée des feuilles et autres gros résidus.

Filtration L'eau qui arrive dans la cuve passe dans un filtre en inox qui sépare l'eau des autres éléments, L'eau propre coule dans le dispositif anti-remous, tandis que les impuretés sont évacuées vers l'exutoire.

Distribution L'eau est pompée via la crépine, le gestionnaire d'eau distribue l'eau de pluie sur tous les points de puisage. Lorsque la cuve est vide, le gestionnaire d'eau de pluie bascule automatiquement sur le réseau d'eau de ville.



Figure 22 : système de récupération des eaux de pluie

- **Comment se protéger de l'humidité ?**

-Imperméabiliser les fondations de l'extérieur avec deux couches de goudron liquide avant le remblayage des murs.

-Obturer les microfissures et créer ainsi une barrière étanche en y injectant de l'époxy.

-Installer une membrane d'étanchéité et vérifier que le drain de fondation fonctionne correctement.

- Traitement en surface : peinture anti humidité, hydrofuge, etc.
- Traitement en profondeur : assèchement des murs, injection de résine, etc.

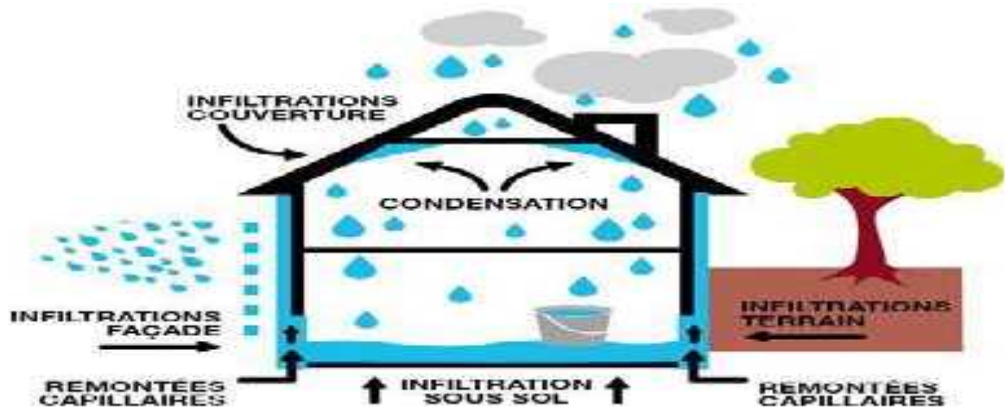


Figure 23 : différents types d'infiltrations éventuelles dans une construction

(C) Les vents

Le vent est le mouvement d'une atmosphère, masse de gaz située à la surface d'une planète. Il est essentiel à tous les phénomènes météorologiques.

Les coups de vent en méditerranée sont assez fréquents et se concentrent entre les mois de décembre et de mai.

Sa vitesse atteint souvent 50, parfois 100 et même 150 km/h.

- **Vent et urbanisme :**

Les obstacles en général et particulièrement les bâtiments, perturbent l'écoulement régulier de l'air et provoquent des turbulences en accélérant sa vitesse

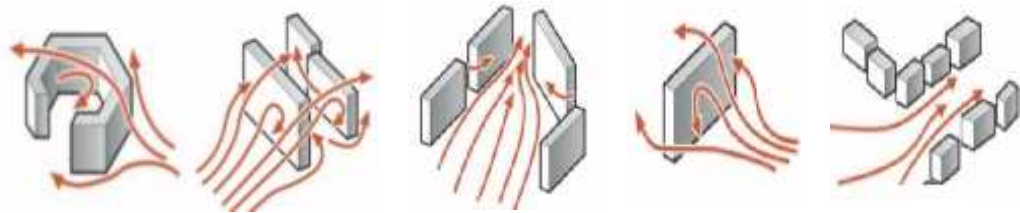


Figure 24 différents effets d'obstacle sur le vent

- **Comment profiter du vent ?**

Les vents sont une source d'énergie renouvelable

- aérer, assainir, rafraîchir les milieux urbains et les bâtiments.
- le séchage

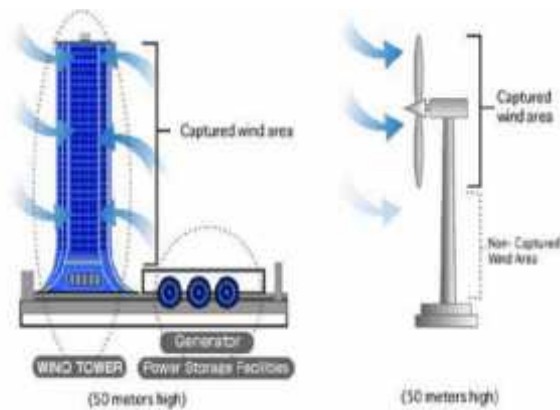


Figure 26 : technique de production d'énergie



Figure 25 : éolienne

- **Comment se protéger du vent ?**

Les barrières brise-vent naturelles et artificielles qui sont des rangées d'arbres et d'arbrisseaux (naturels) ou des filets en plastique plus ou moins épais (artificiels) qui restreignent la force et reconduisent les flux des vents.

Traitement de la construction : Réaliser des acrotères perforés au sommet des façades des bâtiments les plus exposés afin de réduire les turbulences en aval de ces bâtiments.

Ces dispositifs permettant d'inhiber les vibrations (amortisseurs, câbles de retenue, piles temporaires).



Figure 27 : barrière brise vent naturelle



Figure 28 : câble de retenue

(D) Les changements climatiques :

Le changement climatique va se traduire par une nette élévation du niveau moyen de la mer comprise entre 9 et 88 cm à l'horizon 2100 à cause de la fonte des glaces.

Cette tendance inexorable aura des conséquences fortes sur le littoral qui va être fragilisé et modifié.

Par ailleurs, la fréquence et l'intensité plus forte des tempêtes et des phénomènes climatiques extrêmes provoqueront une accélération de l'érosion des plages et falaises et une extension des submersions marines sur les côtes basses.

(a) La submersion marine :

Inondation temporaire des zones côtières par la mer dans des conditions météorologiques et marégraphiques sévères provoquant des ondes de tempête. Elle envahit en général des terrains situés en dessous du niveau des plus hautes mers.

(b) L'érosion :

Sous l'action des vagues et des vents, le sable se déplace le long du littoral: c'est la dérive littorale. Sur un secteur donné, si les apports sont inférieurs aux départs de sable, il y a érosion. Le déplacement de sable est permanent mais lors des tempêtes marines, il peut prendre des proportions très importantes et entraîner des érosions irréversibles.

(c) Réchauffement de la planète et inondations:

De nouveaux phénomènes sont aujourd'hui apparus avec les changements climatiques:

-Inondations, érosion et le recul du trait de côte.

Ces phénomènes fragilisent le littoral. Par ailleurs, la fréquence et l'intensité plus forte des tempêtes et des phénomènes climatiques extrêmes provoqueront une accélération de l'érosion sur les plages et falaises et une extension des submersions marines sur les côtes basses.

(d) La vulnérabilité sismique:

Ce paramètre complexe change d'une zone à une autre, il est proportionnel à la morphologie du site et des failles s'y trouvant.

Parmi les phénomènes induits par le séisme en zone côtière, le tsunami qui est un phénomène de remontée des eaux et de déferlement sur les parties terrestres de la cote, provoquant ainsi des dégâts matériels et humains.



Figure 29 : submersion marine a Johanna



Figure 30 : La plage de Lacanau rongée par l'océan



Figure 32 : fonte des glaces pôle nord



Figure 31 : tsunami au japon

- **Comment se protéger du changement climatique ?**

- Construire des constructions bioclimatiques.
- Anticiper et intégrer dans l'aménagement, les risques particuliers liés au littoral (houle, érosion, hausse du niveau de la mer) ; Prévoir des équipements liés à la mer (notamment portuaires) qui puissent résister à une élévation du niveau de la mer.
- Gérer l'urbanisation des zones soumises aux risques
- Proposer une urbanisation adaptée aux différents contextes
- Structurer et mener de nouveaux projets
- Développer et utiliser des outils performants de prédiction.
- Comprendre la complexité du système littoral.

4) Particularités physiques :

(A) Classification des différents types de côte :

- (a) Les côtes boueuses :** Elles se caractérisent par des pentes douces, des eaux brunes, et l'absence de grand déferlement, en effet le comportement viscoélastique des boues absorbe l'énergie des vagues.

- (b) Les côtes sableuses :** Ce sont des zones de dépôts dus à l'action des vagues et à leurs courants induits, les côtes sableuses représentent entre 10 et 15 % du littoral.
- (c) Les côtes à graviers et galets :** se caractérisent par des débris grossiers. Elles sont généralement escarpées, irrégulières et abruptes. On les trouve près des falaises les moins solides érodées par les vagues et le long des côtes à activité tectonique
- (d) Les côtes rocheuses et à falaises :** elles sont généralement hautes et escarpées sans véritable plage. Les matériaux peuvent être durs ou meubles et d'origines diverses : granite, basalte, argile, calcaire. Souvent, à la base de la falaise se trouve un banc rocheux plat et érodé qui peut être nu



Figure 34 : Brest France



Figure 36 : whitehaven-beach- Australie



Figure 35 Plage de Galets Côte Estonie



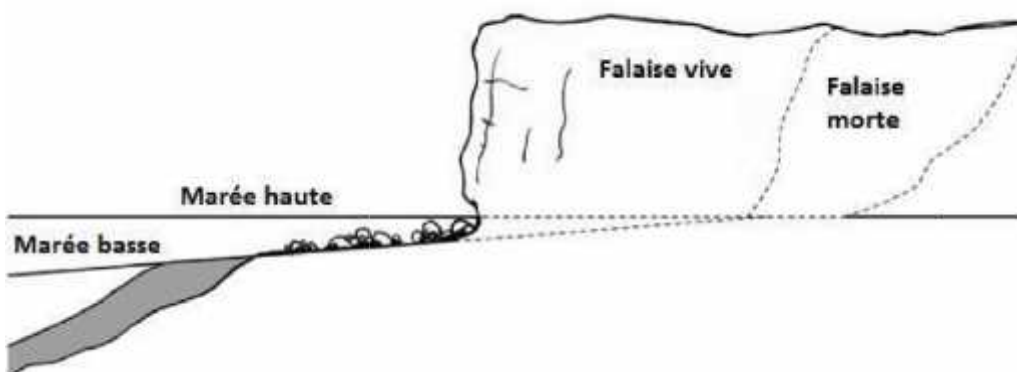
Figure 33 : Les falaises ILE FERNANDO DE NORONHA- BREZIL

(B) Impact sur l'Architecture :

Les risques majeurs dus à la mer sur le littoral peuvent revêtir les aspects suivants :

- les risques de submersion dus à la montée des eaux par surélévation du niveau marin lors de tempêtes, sous l'effet du vent de la dépression atmosphérique - les actions dynamiques de la houle pouvant porter atteinte aux personnes et aux biens, cette action pouvant se produire directement sur les structures ou indirectement par érosion du littoral sableux protégeant naturellement celles-ci. Ces deux types de risques sont étroitement liés. Lors des tempêtes, la surélévation du plan d'eau et l'énergie plus grande des houles accélèrent l'érosion.

Le recul du littoral et la disparition des cordons dunaires peuvent rendre dans certains secteurs les aménagements plus vulnérables face à la submersion marine.



- **Comment se protéger ?**

La digue protégeant la basse vallée de l'Hyères contre les incursions marines a été détruite une fois par la tempête



Figure 38 : la digue protégeant la basse vallée de l'Hyères contre les incursions marines a été détruite une fois par la tempête

- **Comment en profiter ?**

Composer avec la nature : À Oslo, l'eau et les fjords sont omniprésents, ils façonnent le paysage urbain.

Le nouveau projet de l'Opéra d'Oslo tente de relier Nature et Architecture pour ne faire qu'un



Figure 39 : À Oslo, l'eau et les fjords sont omniprésents, ils façonnent le paysage urbain. Le nouveau projet de l'Opéra d'Oslo tente de relier Nature et Architecture pour ne faire qu'un.

5) Particularités urbanistique des villes littorales

Le littoral présente souvent une vitrine d'un pays, constitué d'un rivage, d'un avant pays marin exploité, d'un arrière-pays continental, dont les paysages, les aménagements et les activités sont fortement liés à la mer. Vu leurs positions de contact terre et mer, celle-ci a fait d'eux un patrimoine architectural.

La ville est, par excellence, un fait permanent de l'histoire méditerranéenne. Le terme même de métropole est né en Méditerranée orientale, dans le contexte de la colonisation. Durant des siècles, les hommes ont construit sur le littoral en respectant la mer, Ils ont cherché à conquérir des terres, d'abord pour se protéger des envahisseurs en construisant des forteresses puis pour organiser les échanges entre différentes régions ou pays en construisant des ports.

La majorité des villes côtières possèdent un patrimoine historique très important marqué par les transformations opérées sur leurs tissus par les extensions, ou le remplacement des maisons d'époque par des nouveaux bâtiments.

(A) Les formes de développements urbains de la ville l'littoral :

(a) Développement parallèle à la mer:

Généralement les villes qui se développent parallèlement à la bande littorale se situent sur des sites plats, en adoptant un tracé linéaire et des percées visuelles qui donnent sur la mer

La construction de ces villes ce fait en s'éloignant de la mer à cause des risque naturels comme l'érosion, l'élévation du niveau de la mer ...



Figure 40 : développement parallèle de la ville d'el Hammamet Tunis



Figure 41 : schéma montre la façade urbaine d'une ville qui se développe parallèlement à la mer

Cet impact à donner un intérêt particulier et par conséquent, crée des espaces extérieurs comme placettes, fronts de mer, promenades et des espaces intérieurs en aménageant des terrasses et des balcons qui donnent en direction de la mer, pour profiter des vues panoramique et de l'ensoleillement



Figure 43 : terrasse donne vers la mer Monaco



Figure 42 : percées vers la mer Annaba Algérie



Figure 44 : front de mer Annaba Algérie

(b) Développement perpendiculaire à la mer:

Les villes qui se développent perpendiculairement à la bande côtière se situent



Figure 46 : schéma montre la façade urbaine d'une ville qui se développe perpendiculairement à la mer



Figure 45 : développement perpendiculaire d'une ville italienne

généralement sur des sites accidentés.

Les risques naturels jouent un rôle important sur le développement de la ville, leur impact impose que cette dernière s'éloigne de la côte et implique de construire sur les hauteurs pour éviter les dégâts.

Ce développement se caractérise par des percées qui découpent les ilots et donnent des échappées visuelles vers la mer.



Figure 47 : percée vers la mer casbah, Alger



Figure 48 : terrasses qui donne vers la mer casbah, Alger

(c) Développement dans toutes les directions :

Cependant, la présence des obstacles, la ville se développer ou changer de direction (Développement de la ville dans les deux sens), tels que: éléments naturels (les cours d'eau, les montagnes, forêts, rochers, ainsi la présence de certaines zones comme les zones militaires, les sites protégés et la présence des terres agricoles peut réorienter l'urbanisation des villes littorales.

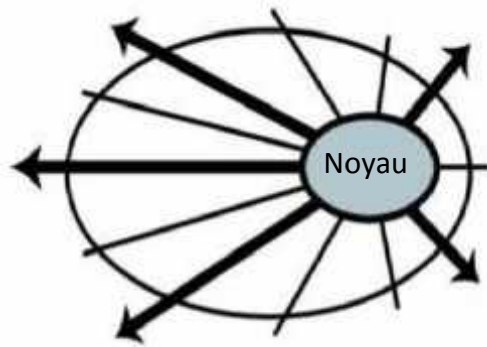


Figure 49: schéma montre le développement tous directionnelle des villes



Figure 50 : le développement aléatoire de la ville de Zeralda, Algérie

6) Particularités architecturales des villes littorales

Sur le plan architecturale; l'architecture en zone littorale est caractérisée par la volumétrie de ses constructions; le traitement des façades avec l'utilisation des matériaux de construction particuliers relatifs aux qualités spécifiques du littoral.

(A) La forme du bâtiment:

La forme architecturale renvoie à un volume défini par sa configuration géométrique d'une part et ces propriétés visuelles et sa métaphore telle que la couleur, les propriétés, les textures et d'autre part le rapport avec l'environnement.

Le choix d'une forme dynamique inespéré par la mer pour crée une continuité



Figure 51 : métaphore d'une vague (hôtel Dubaï)



Figure 52 : sketch sur l'opéra de Sydney

entre la mer et son environnement.

L'implantation d'une construction en bord de mer doit résoudre la contradiction entre la forme, les vents et l'ensoleillement.

Profiter du soleil par l'orientation de bâtiments avec des grandes ouvertures, des balcons et des terrasses donnant sur la mer.

Pour se protéger du vent, l'architecture en zone littorale se penchera sur des formes aérodynamiques plus que les forme rectilignes (barrières, brise vent naturels et



Figure 54 : sidi bousaid Tunis



Figure 53 : la grande motte Montpellier

artificiels).

(B) Orientation du bâtiment:

La direction consiste à expliquer les compromis à faire en matière d'orientation du tissu urbain, puisque celui-ci dépend à la fois de l'orientation par rapport au soleil et par rapport au vent mais aussi le choix des vues vers la mer.

La trame urbaine devrait privilégier la direction solaire, car elle est plus contraignante.

L'incidence oblique du vent offre un éventail de directions plus grand qui varie de 30° à 60° , la trame peut suivre l'orientation par rapport au vent une direction intermédiaire.

L'architecture des façades est caractérisée par une transparence en termes de matériaux ou d'organisation du plein et du vide et des couleurs claires qui reflètent l'environnement de ces derniers, la mer a été toujours l'élément G « gravité » pour



Figure 56 : sketch burj al arabe Dubai



Figure 55 : illustration d'une tour rotative

l'organisation spatiale des bâtiments, orientation des façades.

(C) Ouvertures :

Doivent répondre à des fonctions parfois contradictoires, les performances à atteindre varient au cours de la journée et d'une saison climatique à l'autre:

- Laisser pénétrer la lumière.
- Ventiler les espaces.
- Dissiper les chaleurs.
- Caractériser la façade.
- Permettre la vue vers l'extérieur et parfois vers l'intérieur.



Figure 57 : maison contemporaine (fascinai, suisse)



Figure 58 : opéra de Sydney, Australie



Figure 59 : institut du monde arabe paris, France

- Aménagement d'espaces accessoires, Terrasses et balcons:

Plate-forme aménagée à un étage ou sur le toit d'un balcon permet le regroupement, l'échange, comme elle offre une vue sur l'extérieur et sur la mer.

Aménagement de pergolas et de rideaux pour ceux qui veulent se protéger du soleil



Figure 61 : balcon urbain boulevard Che Guevara Alger



Figure 60 : terrasse donnant sur la mer

(D) Matériaux de construction:

En climat littoral les couleurs claires en revêtement de façade renforcent la protection solaire. Telle que le blanc pour les murs et le bleu pour la menuiserie

Les matériaux sélectionnés ne doivent pas altérer la qualité de l'eau, qu'elle soit potable, usée ou provenant des pluies. Ainsi, le cuivre est interdit pour les canalisations ou les gouttières.

Ces matériaux doivent répondre aux exigences du meilleur rendement énergétique des bâtiments, certaines couleurs présentent une meilleure absorption de la chaleur. Pour la conserver, les parois qui sont directement exposées au soleil doivent être de couleur foncée. Plus le coefficient d'absorption d'un matériau n'est élevé, plus le matériau et sa couleur captent la chaleur pour la restituer progressivement par la suite.



Figure 62 : sidi bousaid, Tunis



Figure 63 : Santorin, Grèce

IV) Cas de la ville littorale algérienne:

Le littoral algérien fait partie du bassin méditerranéen, il est estimé à 1 200 km de côtes, regorgeant des sites naturels magnifiques et est également un lieu riche en histoire.



Figure 64 : carte qui montre le littoral algérien

Les villes littorales algériennes ont connu les mêmes problématiques sur les différents plans (naturel, social et économique).

Après l'indépendance, l'Algérie a connu deux politiques d'aménagement qui ont été appliqués sur le plan urbanistique et architectural.

1) Particularités des villes littorales algériennes :

(A) Sur le plan naturel:

L'Algérie jouit d'un climat méditerranéen ensoleillé chaud en été, et un hiver humide.

(B) Sur le plan social:

La particularité d'une population communicante et accueillante.

(C) Sur le plan économique :

C'est un pays en voie de développement riche par ses potentialités naturelles (littoral, pétrole, ...etc.)



Figure 66 : vue panoramique d'Alger



Figure 65 : plage rouge Jijel

(D) Sur le plan architectural et urbanistique:

La particularité des villes littorales algériennes, réside particulièrement dans les extensions nouvelles de la période post coloniale. Au lendemain de l'indépendance, l'état s'est intéressé aux grandes villes qui sont : Alger, Oran et Annaba et quelques villes moyennes comme Skikda, Bejaia et Mostaganem, au détriment des petites villes qui sont restées relativement délaissées. Par conséquent nous avons une urbanisation incontrôlée des grandes villes et stagnation des petites villes. Dans cette période postcoloniale, on a produit une architecture et un urbanisme, pareils à ce qu'on a produit dans d'autres villes du reste du territoire. Il faut dire que les extensions réalisées depuis l'indépendance à nos jours, pour répondre aux besoins d'urgence, particulièrement en matière d'habitat, ont été menées sans trop de considération des spécificités du littoral.



Figure 68 : AADL Bab zewar Alger



Figure 67 : AADL Blida

(E) Sur le plan juridique

Nous avons procédé à l'étude de la réglementation, afin de connaître les lois liées à notre aire d'intervention qui est une ville littorale

(a) La loi littorale :

La loi littorale fixe une politique globale d'aménagement, de protection et de mise en valeur. La réalisation de cette politique d'intérêt général implique une coordination des actions de l'État et des collectivités locales, ou de leurs groupements.

Ces lois ont pour but :

- préserver le patrimoine culturel, mais aussi naturel de la zone littorale — encourager l'implantation les activités économiques.
- encourager la recherche et les découvertes en ce qui concerne les ressources littorales.
- mettre en place des lois qui interdisent l'empiétement sur des zones naturelles ou patrimoniales.

(b) Quelques lois du littoral :

Loi n° 02-02 du 22 Dou El Kaada 1422 correspondant au 5 février 2002 relative à la protection et à la valorisation du littoral.

La présente loi a pour objet de fixer les dispositions particulières relatives à la protection et à la valorisation du littoral.

Loi n° 03-02 du 16 Dou El Hidja 1423 correspondant au 17 février 2003 fixant les règles générales d'utilisation et d'exploitation touristique des plages.

La présente loi a pour objectifs :

- la protection et la valorisation des plages en vue de faire bénéficier les estivants de la baignade, de la détente et de toutes les prestations qui s'y rapportent,
- la réunion des conditions d'un développement harmonieux et équilibré des plages répondant aux besoins des estivants en matière d'hygiène, de santé, de sécurité et de protection de l'environnement, -l'amélioration des prestations de séjour des estivants, - la définition d'un système de loisirs intégré et compatible avec les activités balnéaires.

- L'utilisation rationnelle et harmonieuse des espaces et ressources touristiques en vue d'assurer le développement durable du tourisme.
 - L'intégration des zones d'expansion et sites touristiques ainsi que les infrastructures de développement des activités touristiques dans le schéma national d'aménagement du territoire.
 - La protection des bases naturelles du tourisme.
 - La préservation du patrimoine culturel et des ressources touristiques à travers l'utilisation et l'exploitation, à des fins touristiques, du patrimoine culturel, historique, culturel et artistique.
- Loi n° 03-03 du 16 Dou El Hidja 1423 correspondant au 17 février 2003 relative aux zones d'expansion et sites touristiques.

(c) Instruments d'urbanisme liés au littoral :

- **Le plan d'aménagement côtier (PAC) :**

Le PAC a pour objet de délimiter l'espace littoral. La proposition de délimitation de l'espace littoral s'est faite sur la base de critères physiques. Ainsi au niveau des zones des falaises il a été retenu une profondeur de 800 mètres et au niveau des espaces relativement plats, il a été retenu une profondeur de 3 km. Il a été intégré les espaces forestiers (forêts et maquis dégradés) dans leur intégralité, les plaines littorales, les terres à vocation agricole, les zones humides et les sites historiques.

- **Le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU) :**

Le PDAU fixe les orientations fondamentales de l'aménagement des territoires concernés, il détermine la destination générale des sols, la nature et le tracé des grands équipements d'infrastructure. Le PDAU doit être compatible avec les orientations de la loi 02-02 du 05-02-2002 relative à la protection et à la valorisation du littoral et fixer les termes de référence des POS. En Algérie, Le POS est un instrument de gestion et de planification urbaine dont la finalité est un règlement de détail, procédant d'une politique de protection (notamment par l'interdiction de construire). Dans le respect des dispositions du PDAU, Le POS fixe de façon détaillée les droits d'usage du sol et de construction pour le secteur concerné. Le POS en tant qu'instrument d'urbanisme réglementaire de détail doit normalement permettre de mieux cerner les critères de spécificité des lieux.

V) Conclusion :

Le littoral est une zone à part qui contient un nombre important de corridors écologiques, générés par la diversité de ses formes et ses climats, ces derniers diffèrent d'un point géographique à un autre, rendant sa lecture et sa compréhension encore plus difficile que dans les autres zones, ajouté à ceci, la population importante et croissante qu'il abrite, avec qui il partage une relation de réciprocité, parfois bienveillante (préservation de la nature, la lutte contre la pollution) mais le plus souvent dégradante (empiètement sur les terres agricoles, diffusion de gaz à effet de serre, déchets...etc.) . En effet la ville littorale a toujours attiré l'homme, ce dernier cherchant toujours à la comprendre et à la perfectionner afin d'optimiser son rendement même au risque de perturber l'équilibre vital indispensable à la nature mais à son propre cadre de vie.

Pour toutes ces raisons, il apparaît non concevable de penser la ville littorale avec les autres villes du monde, et encore moins comme un cas général qu'on pourrait ensuite projeter sur n'importe quel site littoral, il faut au contraire développer chaque ville selon les spécificités du site qu'elle occupe, on peut bien sûr faire un rapprochement fonctionnel (ports, stations balnéaires, thalasso thérapie et d'autres) ou social (comportement, aspirations) mais ça reste relatif en comparaison avec les différences relevés tel que le climat, la morphologie, les richesses naturelles... etc.

En amont de cette pensée, on suggère qu'il faut adapter chaque ville littorale à un processus de développement urbain propre à ses particularités, tout en rajoutant des valeurs d'écologie et de durabilité, ce ci si on veut garantir le bon fonctionnement et l'interrelation des écosystèmes que ça implique.

VI) Problématique générale :

Quel est donc ce processus de développement qui puisse à la fois répondre aux problèmes que vivent les villes littorales d'aujourd'hui mais aussi apporter une nouvelle structure durable ? Enfin quels sont les facteurs déterminants et les leviers à actionner ?

I) Introduction

La consommation excessive de foncier et la stigmatisation de quartier de grands ensembles sont les problématiques majeures que vivent les villes littorales ayant eu recours à l'urbanisme d'urgence dans les années 70, La volonté actuelle est de tendre vers une maîtrise de l'étalement urbain et de développer le concept d'une ville durable plus compacte. Cela passe forcément par un travail sur l'existant. Ajouté à cette problématique environnementale, la dévalorisation de quartier entier, stigmatisé par une mauvaise qualité de vie souligne des problématiques sociales et économiques.

1) Hypothèse :

Le Développement durable et le Renouvellement urbain sont des réponses aux problèmes sociaux, économiques, urbanistiques et environnementaux dans le contexte d'aujourd'hui. Ce sont deux concepts très liés, ils défendent des principes de réduction de l'étalement urbain, d'économie d'énergie et de réduction des inégalités sociales. Ce rapprochement conceptuel nous amène à développer le concept du renouvellement urbain durable.

Le renouvellement urbain est un concept bien connu et qui a déjà fait ses preuves et prouver plus ou moins son efficacité dans le passé récent, il reste néanmoins très perfectible, et gagnerai à être considéré par les grandes autorités. Mais il s'agira maintenant d'apporter à ce concept une vision plus large et équilibrée et ce afin de concilier le progrès socioéconomique avec l'environnement.

2) QUESTIONNEMENTS :

Doit-on penser le renouvellement urbain avec une vision durable ? Si oui quelle la relation qui les lie ? Quelles sont les villes concernées ? Quelles sont les mesures à prendre dans les villes littorales ? Enfin, sur quelle échelle doit-on opérer ?

3) Objectifs :

Dans ce qui suit nous allons définir le renouvellement urbain et le développement durable puis s'en suivra une lecture analytique des grandes lignes prévues par le renouvellement urbain durable, on déterminera à chaque fois l'apport que peuvent avoir ces directives sur le fonctionnement des villes littorales. À travers cette recherche nous essayerons de comprendre ces deux concepts, ainsi que la relation qui les lie, nous nous appuierons sur des exemples de villes renouvelées ou en cours de renouvellement, enfin on cherchera à déterminer les mesures à prendre pour répondre aux problèmes que vivent les villes littorales d'aujourd'hui avec pour but final d'amorcer le concept de renouvellement urbain durable.

II) Etudes des concepts :

Si l'on définit séparément ces concepts, il faut souligner que l'action du Renouveau urbain est de faire muter le tissu urbain existant pour favoriser un dynamisme nouveau dans un quartier en perte de vitesse. Elle suscite de nouvelles évolutions de développement économique et de développement de la solidarité. Aujourd'hui l'ère du Renouveau urbain devient inévitable, elle a vocation à estomper les périodes d'extension rapide et incontrôlée des villes qui ont eu de multiples effets négatifs.

1) Les villes concernées :

Les cibles prioritaires du Renouveau urbain sont les zones urbaines sensibles, autrement dit des quartiers d'habitat fragilisé. Généralement localisés dans les quartiers de grands ensembles, pour la plupart peu dense ces quartiers ont des potentialités d'évolution et de mutabilité reconnues.

2) Renouveau urbain :

Il s'agit d'un projet global de développement qui vise à changer la ville, à la renouveler et à modifier fondamentalement et durablement la physionomie des quartiers en difficulté, en vue d'améliorer leur fonctionnement et de mieux les intégrer dans la dynamique urbaine.

Les opérations de renouvellement urbain doivent permettre la mise en œuvre d'action ambitieuses se traduisant par : la requalification de quartiers existants, la densification du tissu urbain, l'intervention sur le bâti (immeubles de logements), l'amélioration de la desserte des transports, la création de nouveaux services publics, l'encouragement de l'implantation des entreprises et l'accompagnement social des habitants.

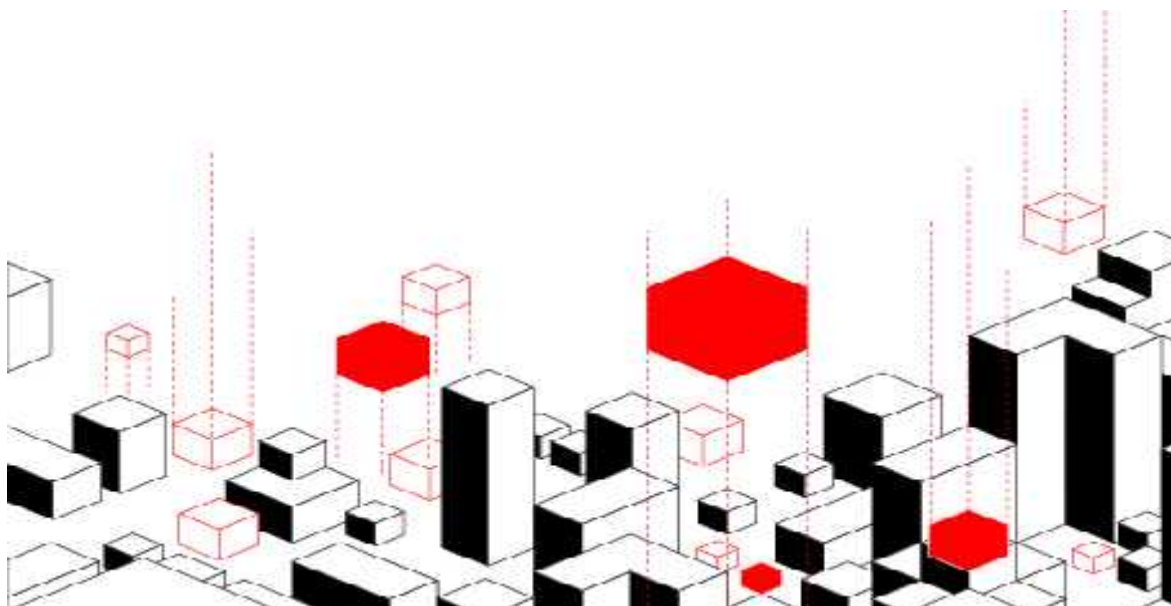


Figure 1: Schémas de renouvellement urbain

3) Développement durable :

A) Définition du développement durable :

Le développement durable est une forme de développement économique ayant pour objectif principal de concilier le progrès économique et social avec la préservation de l'environnement, ce dernier étant considéré comme un patrimoine devant être transmis aux générations futures.

La Commission Mondiale pour l'Environnement et le Développement de l'ONU (WCED), dite "Commission Brundtland" en a donné en 1987 la définition suivante :

"Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la possibilité, pour les générations à venir, de pouvoir répondre à leurs propres besoins."

B) Développement durable et architecture :

En architecture, cette ligne de penser devient de plus en plus importante et reconnue comme étant la marche à suivre pour améliorer le sort des générations futures. En effet, on estime actuellement que la démolition et la construction de bâtiments est responsable de près de 35% des gaz à effet de serre. Il est donc important que les acteurs principaux, notamment les architectes, posent des gestes concrets pour être plus respectueux de l'environnement et offrir de meilleures perspectives d'avenir.



Figure 2: Opération de démolition à Saint-Louis, USA

- Les exigences du développement durable :
 - satisfaction des besoins essentiels des générations actuelles et futures, en rapport avec les contraintes démographiques (eau, nourriture, éducation, santé, emploi),
 - amélioration de la qualité de vie (services sociaux, logement, culture...),
 - respect des droits et des libertés de la personne,
 - renforcement de nouvelles formes d'énergies renouvelables (éolienne, solaire, géothermique), etc.

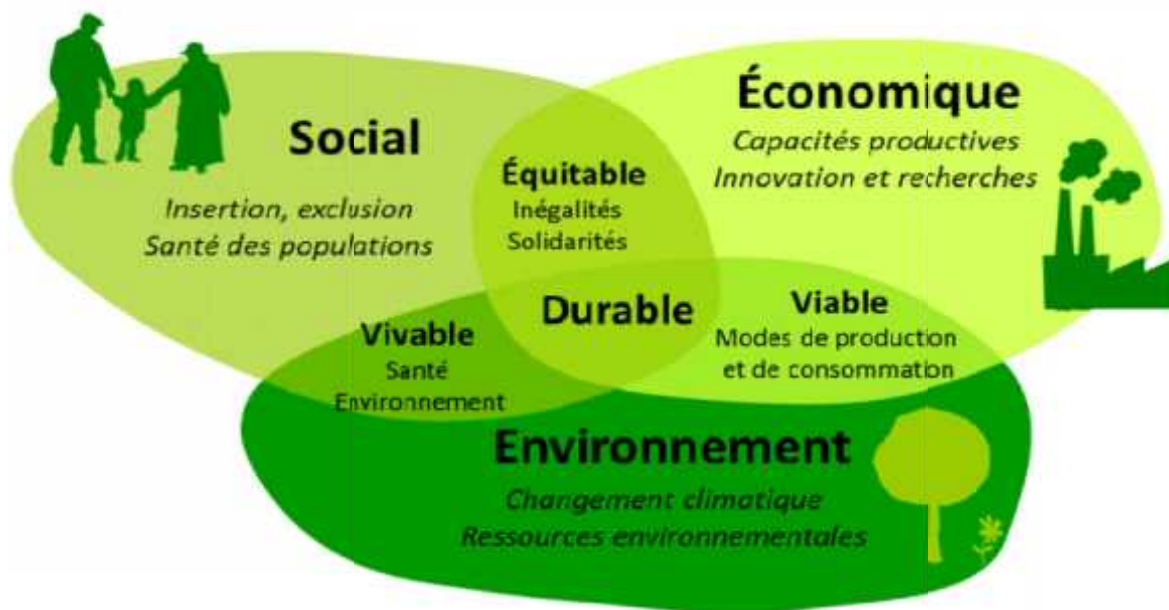


Figure 3: Schémas du développement durable

4) Les grandes lignes du renouvellement urbain durable :

A) La mixité fonctionnelle :

(a) Définition :

Qu'est-ce que la mixité fonctionnelle ? Rien de moins que l'état naturel de la ville, si l'on se réfère au rapport « Les équilibres des fonctions dans la ville : pour une meilleure qualité de vie », présenté par Michel Huet au Conseil Economique et Social, les 12 et 13 octobre 1993.

On peut aussi la définir comme étant la diversité des fonctions urbaines et la mixité sociale, dans l'habitat urbain et dans l'habitat rural.

(b) Concept :

Elle recouvre concrètement des objets précis à construire : les bâtiments plurifonctionnels, les bâtiments évolutifs et plus largement la ville réversible, l'insertion des équipements dans les immeubles banalisés, la reconversion d'immeubles monofonctionnels (logements ou bureaux) pour la réhabilitation... etc.

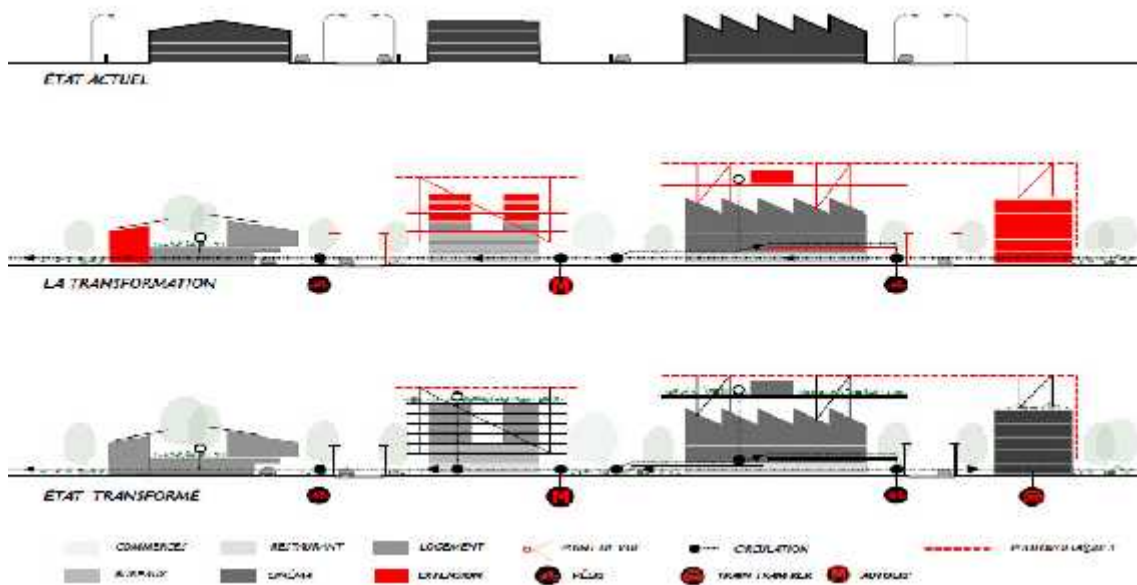


Figure 4: Intronisation de la mixité fonctionnelle au sein d'un bâtiment.

(c) Mixité fonctionnelle et ville littorale :

Les individus en zone littorale aime vivre dans une ville qui propose un vaste champ d'activités, se déplacer devient pour lui un enjeu, parfois au risque de chambouler à la fois le système urbain mis en place mais aussi l'état naturel de la ville, en effet les déplacements impliquent le plus souvent l'utilisation de la voiture ainsi que la création excessive de voiries. La mixité fonctionnelle a vocation à diminuer ce besoin, et aide à créer des cadres de vie de qualité, propices à la détente tant recherchée par les habitants du littoral.



Figure 6: Mixité urbaine, Beelden, Hambourg



Figure 5 : Mixité fonctionnelle, Italie

Ces cadres de vies visent à matérialiser la notion du « vivre ensemble » via une diversité d'activités au sein des îlots (figure ?) et des bâtiments (figure ?), avec pour but de créer des ambiances chaleureuses et animés en adéquation avec les comportements des habitants du littoral

B) Croissance urbaine :

(a) Structurer l'étalement urbain :

Il est désormais urgent de développer une croissance urbaine durable et des quartiers innovants, répondant d'une part à l'aspiration de l'homme à un habitat individuel tout en assurant des accès faciles aux services essentiels et aux transports publics, rendus difficile par la dispersion Et la dilution de l'urbanisme de périphérie, et d'autre part au besoin croissant de nature et la nécessité concomitante de préservation de la biodiversité mis en péril par l'urbanisation galopante. Mais l'habitat n'est pas le déterminant unique de cet étalement, et il convient en outre d'agir sur l'ensemble des leviers que sont les infrastructures, les équipements industriels et commerciaux, etc.

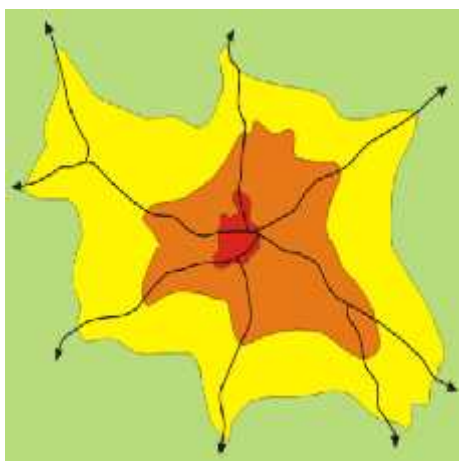


Figure 8: Schémas de croissance externe



Figure 7 : Illustration d'une tentative de croissance interne, Saint Quentin en Yvelines. Paris

Les nouvelles tendances poussent à structurer l'étalement urbain en passant d'une croissance externe à une croissance interne ce qu'on appelle croissance de la ville sur elle-même.

Il convient donc de structurer le développement urbain et périurbain existant et futur par un effort massif sur les transports en commun, lié à une plus grande densité autour des points d'accès. Il faut aussi impulser une politique de «croissance interne des territoires urbanisés» par une reconquête systématique des friches urbaines (industrielles, ferroviaires, militaires) et la rénovation des habitats et commerces des centres villes.

(b) **Maintenir la biodiversité :**

La biodiversité désigne la diversité du monde vivant: elle est devenue un miroir de nos relations avec les autres espèces vivantes, elle est aussi un patrimoine naturel vital pour chaque peuple et pays, et est fortement liée aux besoins de l'homme, à sa santé, son alimentation... et sa richesse. Ce n'est pas tant la présence de l'homme qui perturbe l'équilibre écologique des écosystèmes que ses activités de plus en plus intensives qui fragmentent les secteurs. Une grande partie des activités humaines semble compatible avec le maintien d'une biodiversité importante à condition que certaines règles de gestion et d'aménagement soient respectées, même si elles demandent de profonds changements dans notre perception et notre manière d'agir.

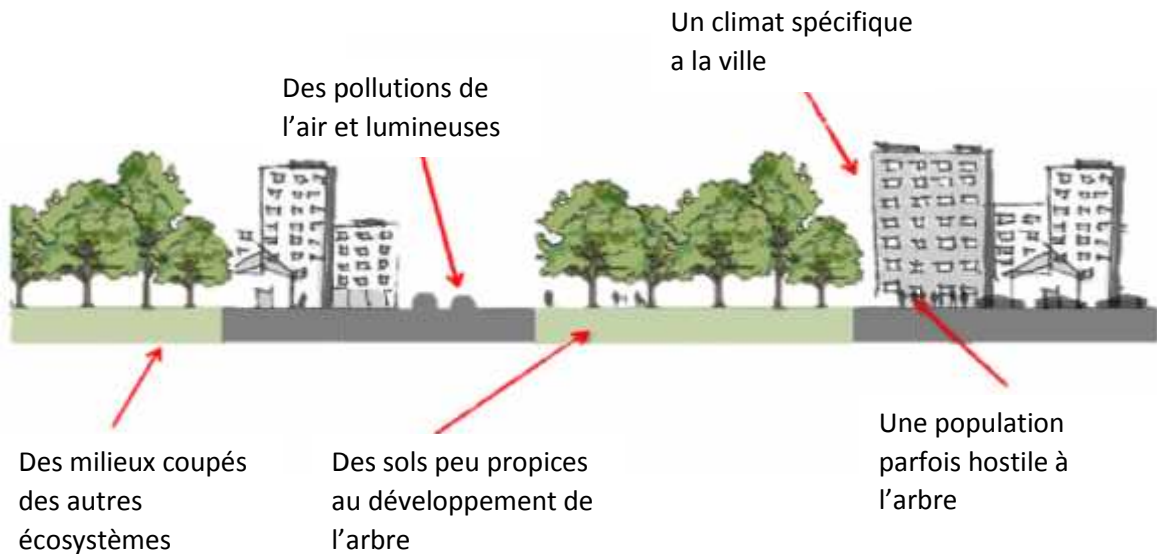


Figure 9 : Schémas montrant un non-respect des écosystèmes

Biodiversité ne doit pas être confondue avec diversité: ce n'est pas la simple multiplicité de plantes et d'animaux qui est recherchée mais le maintien de leurs interrelations et fonctions écosystémiques. Ce sont les espèces naturellement et normalement présentes sur le site qu'il faut chercher à préserver et favoriser. Cette biodiversité doit pouvoir naturellement évoluer dans le temps et l'espace. Les impacts des activités humaines ont physiquement ou fonctionnellement interrompu ou morcelé un grand nombre de corridors écologiques, qu'il faut restaurer.

En matière de corridor écologique, on distingue généralement:

- les structures linéaires étroites abritant surtout des espèces de lisières forestières et des eaux: haies, fossés, talus, ripisylves, etc.,
- les structures plus larges accueillant à la fois des espèces de lisière et celles ne vivant que dans les "cœurs" d'habitats (forêts),
- les structure-suites d'ilots-refuges («stepping zones»)
- les zones-tampon ou zones secondaires.



Figure 11 : Illustration d'une zone tampon bien entretenue



Figure 10 : Destruction des écosystèmes par la création excessive des voies, Manhattan, USA

Tous sont des espaces ne présentant pas d'obstacles matériels ou immatériels au déplacement des espèces considérées. Ils doivent donc être exempts de perturbations et pollutions nuisibles

à ces espèces. Ce sont généralement des éléments naturels mais parfois artificiels ayant une valeur fonctionnelle de substitution.

(c) Croissance urbaine et ville littorale :

Face à la nécessité de se rapprocher le plus de la mer, les aménagements des villes littorales empiètent souvent sur les territoires naturels (Forêts, lisières, terres agricoles), ce qui a pour conséquence de détériorer l'équilibre des écosystèmes et par ricochet sur l'urbain. Un passage à une croissance interne accompagnée d'une vision plus environnementale permettra de façonner des cadres de vies propices au développement social et économique des villes littorales.



Figure 12 : Exemple de rénovation d'un bâtiment (Ajout d'un étage), Boulogne Billancourt, Paris



Figure 13 : Exemple de croissance interne (verticale), Montréal, Canada

C) Les modes de déplacement :

De nos jours la question des modes de déplacement est mise au centre des réflexions lorsqu'il s'agit de planification et programmation des villes, de par leur omniprésence et leur capacité multifonctionnelle. Le bon déroulement des modes de vies et la durabilité de la ville en dépendent alors fortement.

(a) Services de proximité et transports collectifs :

Au-delà des impacts environnementaux, la prédominance de la voiture sur les autres modes de déplacements renvoie à la question de l'équité sociale, les choix de mobilité étant alors fortement contraints pour les populations ne possédant pas de voiture. Proposer des modes de déplacements alternatifs à la voiture doit être un objectif pour garantir à tous le droit de se déplacer et d'accéder aux fonctions et services fondamentaux de la ville. Le renouvellement de la ville sur elle-même ou la création de nouveaux quartiers sont des opportunités pour mettre en place un système de transport limitant l'usage de la voiture



Figure 14 : Tramway urbain, Casablanca, Maroc



(b) Les déplacements doux :

Assurer une diversification des fonctions urbaines permet de mettre l'ensemble des services et équipements à portée du piéton et du cycliste dans chaque quartier. L'organisation des quartiers Et le fonctionnement de leur desserte repose alors essentiellement sur les caractéristiques de la trame viaire. Un système hiérarchisé de la voirie fondé sur la fonction et l'usage des voies permet de définir des aménagements appropriés. Les espaces publics peuvent être conçus ou requalifiés pour limiter la place de la voiture en stationnement au profit des usagers de la marche et du vélo. Des itinéraires continus pour les circulations douces (réseaux cyclables et cheminements piétons) sont nécessaires pour assurer la perméabilité des quartiers. Cette trame de circulation douce se construit à partir des voiries et par des traversées au cœur des îlots urbains ou en s'appuyant sur des éléments naturels à valoriser (espace boisé, berges, coupures et coulées vertes).



Figure 15 : Diversification des modes de déplacement, Amsterdam, Pays bas



Figure 16 : Parking à Vélos, Amsterdam, Pays bas

(c) **Outils juridiques au service des déplacements :**

La loi doit prévoir des outils juridiques spécifiques pour prendre en compte cette nécessaire articulation entre urbanisme et déplacements. Leur élaboration et leur mise en œuvre nécessitent une large mobilisation de tous les acteurs locaux.



Figure 17 : Procès factice utilisé dans les opérations de restructuration des voiries, Paris

Outre l'enjeu du réchauffement de la planète, la loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie impose d'améliorer la qualité de l'air urbain, notamment par une diminution de la circulation automobile. Des plans de déplacement doivent être mis à disposition afin de proposer des mesures pour améliorer l'offre de transports collectifs, programmer des aménagements pour les piétons et les cyclistes, organiser le stationnement et la livraison des marchandises en ville.

(d) **Espaces publics et commerces de proximité :**



Figure 18 : Schémas de façade mixte (Habitation, commerce)

Le rapport au sol est un élément indispensable dans le processus d'appropriation du lieu. Il permet aux habitants et aux usagers d'un quartier de se définir comme acteurs d'un lieu. Ainsi, les espaces publics représentent une articulation forte et un enjeu majeur dans la conception des villes, ils accueillent, retiennent et redirige les flux de circulations. le bon fonctionnement de la trame viaire dépend alors fortement du nombre d'espaces publics mis à disposition de l'utilisateur, mais aussi de leur faculté à lui offrir des services et des infrastructures de base, facile d'accès et à pouvoir s'adapter à des aspirations et à des situations diverses et évolutives.

(e) Déplacements et villes littorales :

Le littoral est un espace particulier qui a toujours attiré les populations. Il rassemble actuellement près des trois quarts des habitants de la planète qui recherche ouverture extérieure et accès facilité à l'alimentation, activités marchandes, de production et de transformations, c'est pourquoi il est primordial de porter un œil attentif à la gestion des flux de circulations, en promouvant les modes doux de déplacements et en raccourcissant les circuits si on veut garantir le bon fonctionnement et la durabilité des villes littorales d'aujourd'hui et de demain.



Figure 20 : Concentration des flux dans les espaces publics, Les Ramblas, Barcelone



Figure 19 : L'eau comme voie de circulation, Venise, Italie

D) Typologie Architecturale :

L'habitat individuel génère des coûts de fonctionnement élevés pour la collectivité et il favorise les stratégies de sociabilité sélective, en ne permettant pas de construire des mixités générationnelles ou sociales. Il consomme de l'espace et de l'énergie et il augmente la dépendance à la voiture individuelle. L'aboutissement à une ville durable implique de proposer des réponses alternatives mais de qualité à la demande classique de maison individuelle. Face à ce problème émergent de nouvelles formes d'habitat tel que : l'habitat intermédiaire, les maisons en milieu dense, les maisons de villes, les maisons en bande, maisons individuelles jumelées... etc. L'habitat intermédiaire est intéressant comme solution se rapprochant le plus du collectif tout en conservant les attraits de l'individuel :

- Ensemble d'habitations ne dépassant pas r+3
- Espace privé extérieur de la taille d'une pièce confortable
- Parties communes réduites, d'une gestion peu coûteuse
- Accès au logement souvent individualisés
- Contrôle des vis-à-vis

(a) Typologie architecturale et ville littorale

Là aussi le développement durable arbore une approche typologique plus cohérente et saine, pouvant être bénéfique aux villes littorales, notamment via les habitats intermédiaires qui prennent de plus en plus de place dans l'organigramme des villes, ils se distinguent par leur polyvalence et leur capacité à répondre à toutes sortes d'aspirations mais surtout par leur facilité d'adaptation en milieu urbain.



Figure 21 : Habitat intermédiaire; utilisation de couleurs vives, Vitry sur seine, Paris



Figure 22 : Façade transparente et matériaux légers,

E) Eco-réflexion :

On doit apporter une attention particulière aux performances dorénavant très attendues en termes de consommation d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre du bâti, notamment au travers des notions de sobriété et d'efficacité énergétique et à l'intégration des énergies renouvelables.

(a) Concept :

"Eco-construire" équivaut à prendre en compte :

La qualité urbaine du bâtiment, par l'insertion satisfaisante dans son environnement urbain, et par la fabrication d'un environnement urbain de qualité

La qualité d'usage, c'est-à-dire l'adaptation du bâtiment à ses destinataires, et notamment aux personnes âgées ou handicapées, et l'évolutivité dans le temps, en fonction d'une utilité sociale évolutive

La qualité environnementale et sanitaire, par la réduction de l'impact généré par la construction durant les phases de réalisation et d'utilisation (déchets, consommations énergétiques, rejets de gaz à effet de serre, etc.) et par la

Préservation de la santé et de la sécurité des occupants.

La qualité sociale, intégrant la mixité, ou l'accès des différentes couches sociales et générationnelles

À l'habitat, la capacité à créer des liens sociaux autour d'équipements de proximité

la qualité économique par la prise en compte des coûts de conception et de réalisation, ainsi que des coûts d'entretien, d'exploitation (dont le chauffage) et de maintenance, et des coûts de démantèlement dans une approche en coût global optimisée sur la durée de vie présumée de l'ouvrage.

(b) Eco-réflexion et ville littorale :

Le plus du développement durable c'est son approche énergétique, en ce sens la ville littorale est dotée d'un climat très généreux (Ensoleillement presque permanent, vents forts, abondance de pluie, richesses naturelles ...etc.), elle aurait à y gagner en progrès économique et écologique en encourageant l'utilisation des énergies renouvelables, la production locale mais aussi l'insertion de la ville dans la nature.



Figure 25 : Concertation publique, Angleterre



Figure 26 : La grande motte, Exemple d'intégration urbaine, Montpellier Hérault



Figure 23 : Station d'épuration des eaux usées, Les Calanques, Marseille



Figure 24 : Gestion des eaux pluviales, Islands Brygge, Copenhague



Figure 27 : Intégration des toitures végétales, Monte-Carlo, France

III) Expérience étrangère : Renouvellement de Marseille

Le grand ensemble, symbole de l'urbanisme de masse des années 1960, n'est plus apte, dans sa forme actuelle, à répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain. L'habitat proposé par le grand ensemble est souvent de mauvaise qualité et perçu comme signe d'échec social, d'isolement et de ségrégation. Néanmoins ce n'est pas irréversible, en effet l'exemple de mutation des villes occidentales au cours des siècles précédents est une belle preuve de la capacité de résurrection des tissus urbains.



Figure 28 : Premier grand ensemble français à Sarcelles, Val d'Oise

Le renouvellement urbain de la ville de Marseille est un cas intéressant, une ville dénigrée par ses voisines azuréennes et qui revendique un statut de grande ville méditerranéenne et tend à le devenir. Un objectif réalisable déjà entamé mais qui se confronte à l'obstacle des grands ensembles avec leurs habitats parfois dégradés et non-fonctionnelle appelant au premier coup d'œil à une stratégie de démolition/construction, cependant les autorités françaises ont décidé d'investir dans une grande opération de renouvellement urbain,



Figure 29 : Porte de Marseille

Ainsi 1 milliard d'euros sont investis pour rénover 14 quartiers du nord, du sud et du centre de la ville. Parmi ces quartiers, beaucoup font partie des « quartiers nord » de la ville telle que le quartier des Flamants, situé dans l'est du 14^{ème} arrondissement.



Figure 30 : Quartier des Flamants, Marseille

1) Présentation du site :

La résidence des Flamants se situe dans le quartier Saint-Barthélemy, dans la partie sud-est du 14e arrondissement marseillais. Il s'agit d'un îlot d'habitat dense et de logements sociaux réalisés à la fin des années 1970 dans le cadre de la construction de Zones Urbaines Prioritaires. Le quartier a connu une paupérisation relativement rapide et ce dès les années 1980 alors que l'enclavement du site a rendu problématique son intégration et ses interactions avec d'autres espaces de la ville.



Figure 31 : Carte de localisation des quartiers concernés par la rénovation

2) Préoccupations :

Achevés au début des années 1970, les Flamants rassemblent à leur origine 899 logements de type HLM (Habitation à Loyer Modéré) composé dans sa majorité par des barres et des tours. Il s'agit d'une des dernières grandes opérations de construction de grands ensembles, à la fin des années 1970, dont l'objectif principal était de loger dans les périphéries des grandes villes un afflux de population victimes de la crise du logement (souvent, immigrés ou ménages aux revenus limités). La « cité », forme urbaine élaborée à une période d'essor économique et technologique, incarnait la modernité propre aux Trente Glorieuses, tout en répondant aux transformations sociales auxquelles devait faire face la France. Elle s'inscrivait à l'époque dans une représentation fonctionnaliste et organisée de la ville, et l'installation dans les grands ensembles devait représenter une ascension sociale pour les habitants.



Figure 32 : Vue aérienne des Flamants en 1990

Aujourd'hui, on tient ces importantes densités pour être en partie responsables des problèmes rencontrés dans les quartiers de grands ensembles: en effet la concentration de populations en difficulté d'intégration économique ou sociale a donné lieu à une accumulation de problèmes tels que le chômage, la violence et la criminalité dans des quartiers de plus en plus insalubres et aussi isolés socialement que spatialement.



Figure 35 : Vue sur l'une des cités des flamants, beaucoup de barres sont visibles.



Figure 33 : Des tours à l'allure de nid guêpes, illustrant le besoin urgent de loger les gens au cours des années 1970.



Figure 34 : Un bâtiment rénové en 1990 (Ajout de balcons), Résultat peu visible, dû au manque de moyens en ces temps là

3) Travaux :

Il est aujourd'hui fortement marqué par des dynamiques d'un renouvellement urbain dont l'objectif est d'inverser les logiques d'enclavement socio-spatial à l'œuvre tant dans la cité des Flamants que dans celle, voisine, des Iris.

A) Début des travaux :

L'entreprise de rénovation urbaine est en cours : tout d'abord ; trois séries de barres ont été détruites et ont laissé place à un terrain disponible à la construction



Figure 36 : Schémas de principes 1

B) Schéma d'action :

Deux autres terrains font l'objet de reconstructions ; Aussi, une série de barres sera réhabilitée et rénoverée sans destruction ; ajouté à cela la création et la projection de nouvelles voiries, et enfin un aménagement d'espaces de détente et d'espaces verts.



Figure 37 : Schémas de principes 2

C) Travaux réalisés :

- La déconstruction des 319 premiers logements achevée en novembre 2014,
- 94 nouveaux logements livrés sur site et 67 hors site,
- la moitié des réhabilitations et restructurations lourdes sont engagées,
- un pôle de service livré en 2009 et un terrain de sport en 2013,
- la nouvelle rue des Terrasses en service,
- le démarrage de la construction du centre social en avril 2014.

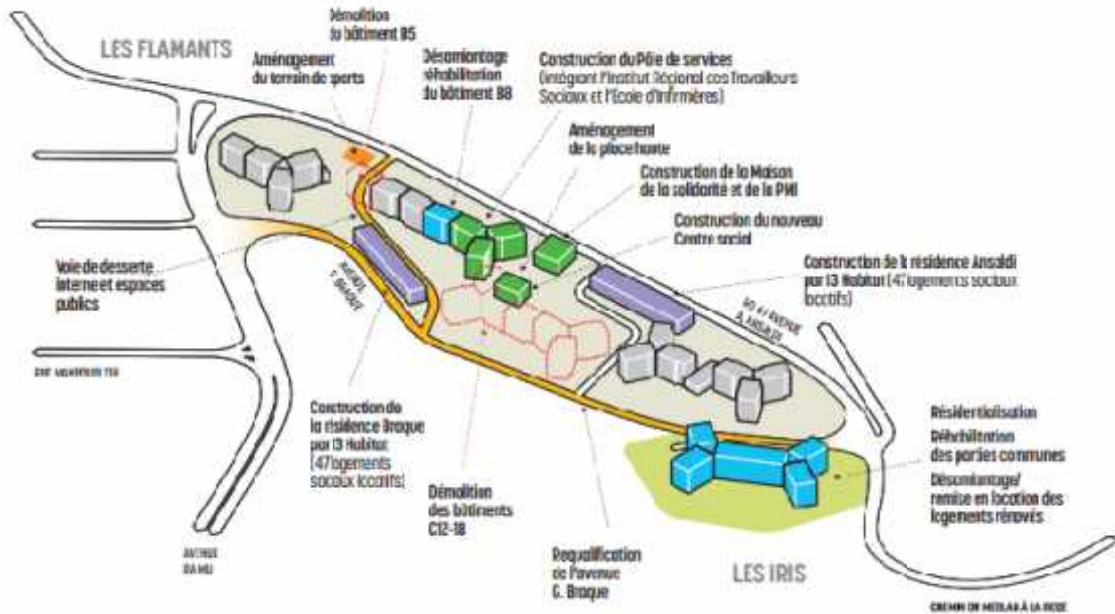


Figure 38 : Schémas de principes 3

D) Travaux futurs :

- La poursuite des relogements en élargissant les possibilités offertes
- la démolition des 223 logements supplémentaires,
- l'élaboration d'un nouveau projet urbain

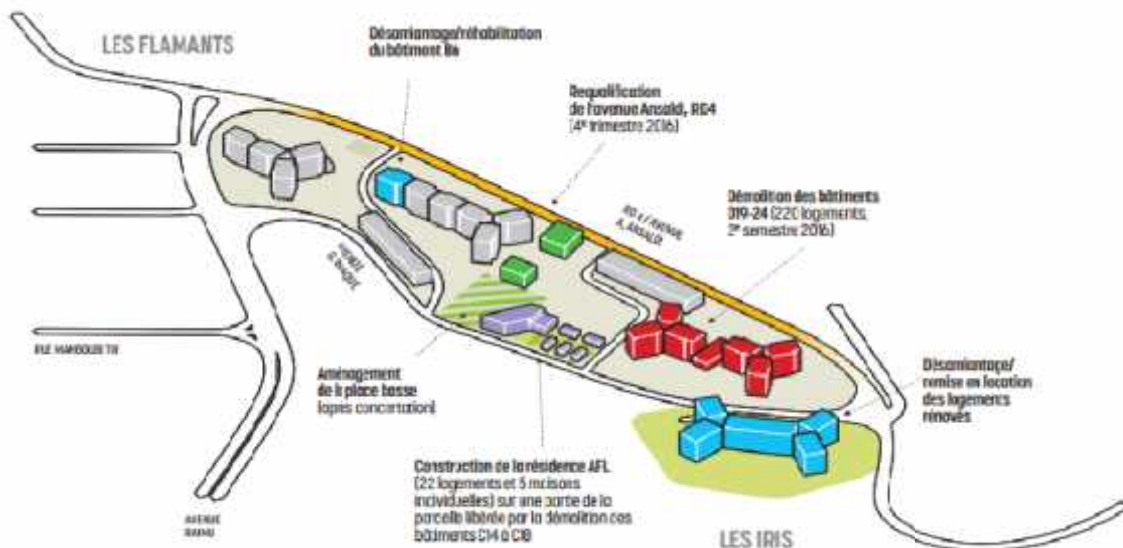


Figure 39 : Schémas de principes 4

4) Nouveaux visage des Flamants :



Figure 40 : La place centrale des Flamants au cœur d'îlot



Figure 41 : Centre Social

La création de cet espace public permet de tisser des liens entre différents lieux de vie du quartier: résidences, aires de jeux, centre social, centre de formation.



Figure 43 : une rue aux façades colorées et au trottoir aéré avec un habitat en adéquation avec son environnement et plus à l'échelle humaine.



Figure 42 : Contraste clair entre les immeubles reconstruits – dans le bas du quartier – et les barres qui sont en projet de rénovation (Textures, Gabarits, Espaces publics)

Ce qu'on remarque en premier lieu, c'est la couleur des résidences. Jaune, bleu, pastel, les tons sont doux et attirants. Les habitations sont plus basses et riantes, ce qui dégage une impression d'aération, complétée par le fait que, devant chaque résidence, un petit jardin, sorte d'avant cour, est clos par des grilles.



Figure 44 : Nouvelle façade pour les bâtiments réhabilités, tel que l'envoi dans cette image, avec le changement de textures ainsi que l'ajout de balcons, et aussi l'intégration du commerce aux RDC

5) Constat :

Le quartier des Flamants n'en est qu'au tout début de sa mutation, mais on remarque déjà le contraste urbain, architectural et social avec l'urbanisme des années 1970, le projet donne l'air d'être ambitieux, avec pour but d'introniser une mixité urbaine et sociale visant à réduire la monofonctionnalité résidentielle propre aux grands ensembles, leur substituer un habitat moins dense et un peu plus à taille humaine pour faciliter l'appropriation des lieux par les usagers, mais aussi réconcilier le cadre urbain avec l'habitat naturel qui l'entoure (traitement de façade, espaces verts, formes de toitures...etc.).

Il ne faut surtout pas oublier que les travaux de ce quartier viennent s'ajouter à ceux des autres quartiers concernés par le renouvellement urbain, car le processus pourrait se faciliter aussi tôt que les nouveaux quartiers seront liés, nous pensons que cela permettra enfin à la ville de Marseille de postuler à long terme à une place aux côtés des grandes métropoles européennes.

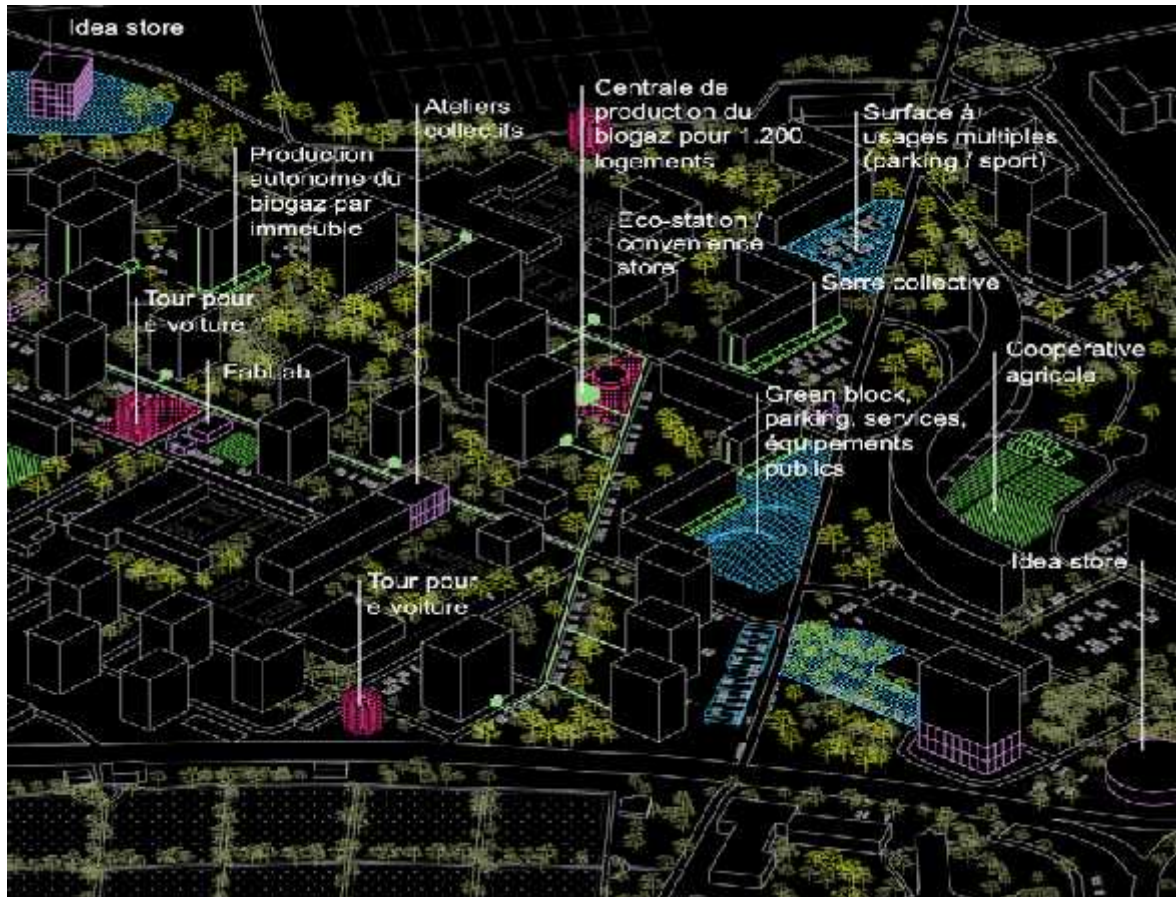


Figure 45 : Schémas de renouvellement urbain durable

IV) Conclusion :

La matérialisation du développement durable coordonne dans une même dynamique de projet les éléments suivants:

- la réponse à l'évolution démographique par une gamme de logements adaptés aux différentes situations et aspirations, dans un esprit d'équilibre social et intergénérationnel;
- la création d'une ville vivante et diversifiée, par la création d'emplois, et l'impulsion de nouvelles dynamiques économiques et commerciales ;
- la promotion des « courtes distances », le développement de modes de transports alternatifs à la voiture individuelle, la promotion des modes doux et de la mobilité intermodale;
- des choix énergétiques raisonnés et le recours aux énergies renouvelables;
 - l'utilisation des techniques, matériaux et dispositifs propres à l'éco-aménagement et l'éco construction;
 - la création de systèmes alternatifs d'assainissement et de gestion des eaux pluviales;
 - une intégration de la prévention des risques et de la lutte contre les nuisances comme éléments constitutifs de l'optimisation du cadre de vie;
- la protection des paysages et une approche des espaces naturels comme valeur ajoutée à l'urbanité du quartier, et comme trame support de la biodiversité ;
- une gouvernance renouvelée où la participation, l'information et la formation des différents acteurs permettent que les principes et innovations du nouveau quartier soient compris, acceptés et intégrés dans les pratiques et les gestes quotidiens de tous les habitants.

Le développement durable présente pratiquement les mêmes directives que le renouvellement urbain, si ce n'est que ce dernier se focalise plus sur l'aspect social tandis que le développement durable apporte une vision très environnementale. En effet les similitudes sont nombreuses, on retrouve notamment la question du déplacement au centre des opérations mais aussi des notions tel que la mixité, ou la croissance urbaine. On peut en déduire que le développement durable apparaît comme étant une bonne trame support pour les opérations de renouvellement urbain, cela nous amène à considérer la possible complémentarité entre ces deux concept et amorcer le concept du « Renouvellement urbain durable ».

- Le renouvellement des villes littorales des années 1970 est aujourd'hui indispensable, il a pour but de donner un impact économique (Optimisation des fonctions), Social (fin des ségrégations urbaines, retour à la nation du « vivre ensemble »), mais aussi son souci d'améliorer l'aspect morphologique et paysager.

- Ces villes ont un intérêt certain à se renouveler à grande échelle, étant donné que c'est la tendance actuelle dans le monde, mais aussi parce qu'elle présente des avantages certains en termes de ressources naturelles à exploiter.
- Ce renouvellement ferait marque d'exemplarité s'il s'inscrivait aussi dans une démarche de Renouvellement urbain durable. Il s'agit de s'appuyer sur de nouvelles valeurs en affirmant une approche sensible.
- L'objectif de cette pensée est de définir des schémas viables, vivables et équitables qui répondent, dans la durée, aux contraintes sociales, économiques et écologiques des activités humaines d'aujourd'hui dans des quartiers stigmatisés.
- Cette volonté de développement ne doit pas se restreindre à des portions de ville nouvelles, mais s'axer essentiellement sur un tissu urbain existant fragile pour le dynamiser, le mettre en cohérence avec les quartiers limitrophes et impulser le concept de ville durable.